

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Prix 5 cent

Série C, Vol. V, No. 30

Vendredi le 23 septembre 1960

Editeur: "Le Peuple Enr."

Préparation d'un programme de travaux d'hiver ?

La ville de Montmagny serait décidée, selon des informations que nous venons d'obtenir, à entreprendre un programme de travaux d'hiver pour venir en aide aux chômeurs dont le nombre augmente dans notre localité. A cette fin, nos édiles ont eu, ces jours derniers, un long entretien avec le député fédéral, Me Louis Fortin, pour établir avec lui un programme de travaux dont les salaires seraient subventionnés par le fédéral et le provincial. Seuls les chômeurs seraient habilités à travailler à ces travaux.

La ville envisage, dans le cadre du programme fédéral, de faire entreprendre la construction de murs de soutènement le long de la Rivière du Sud, dans la partie qui n'est pas de la juridiction du gouvernement d'Ottawa et divers autres travaux susceptibles d'employer un certain nombre de sans-travail.

De son côté, Me Fortin multiplie les démarches pour ob-

tenir la construction du mur de soutènement entre le quai du Large et le quai Boulanger dans l'embouchure de la rivière du Sud. Ce projet serait de l'ordre de quelques \$200.000.

Plusieurs organismes locaux dont la Chambre de Commerce font pression sur le conseil municipal pour qu'il adopte le plus vite possible un programme d'aide aux chômeurs. Une personne autorisée de l'administration municipale nous faisait cependant observer qu'il sera difficile pour la ville d'absorber l'achat des matériaux nécessaires sur le compte ordinaire de la municipalité. Il serait nécessaire de contracter des emprunts.

On a exprimé aussi l'espoir que le contrat pour la construction du nouveau collège serait accordé prochainement afin qu'il puisse être commencé cet automne. Ceci donnerait aussi à nos ouvriers du bâtiment des emplois nécessaires.

Campagne des Jeunesses Musicales de Montmagny

Une récente assemblée des Jeunesses Musicales de Montmagny a laissé entrevoir un résultat très prometteur pour la saison 1960-61.

Hâtez-vous de devenir membre JMC et profitez de tous les avantages qu'un centre JMC vous procure.

Aimez le Beau, le Vrai, le Grand.

Partagez une vie culturelle aux côtés de 500.000 autres Canadiens;

Lancez un jeune artiste; Entendez un soliste de réputation internationale;

Recevez des Jeunesses Musicales de France, l'Orchestre de Chambre Paul Kuentz de Paris;

Voyez 2 opéras-bouffe du compositeur canadien Maurice Blackburn: "Pirouette" et "Une mesure de Silence";

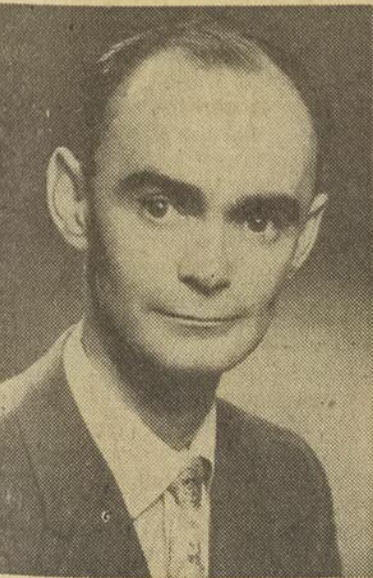
Documentez-vous à l'aide d'une tournée de films ONF-JMC;

Assistez aux auditions de disques;

Renseignez-vous par la Lecture de six numéros du Journal Musical Canadien;

Vivez une saison artistique dont on se souviendra longtemps.

Nomination



La compagnie d'assurance sur la vie, LA SAUVEGARDE, est heureuse d'annoncer la nomination de M. Valère Paradis, comme représentant pour la ville et le comté de Montmagny. Nos nombreux clients pourront communiquer avec M. Paradis à 5, rue du Boulevard St-Nicolas, Tél. 407w, C.P. 1166 Montmagny ("")

Ouverture de la Ligue d'Échecs

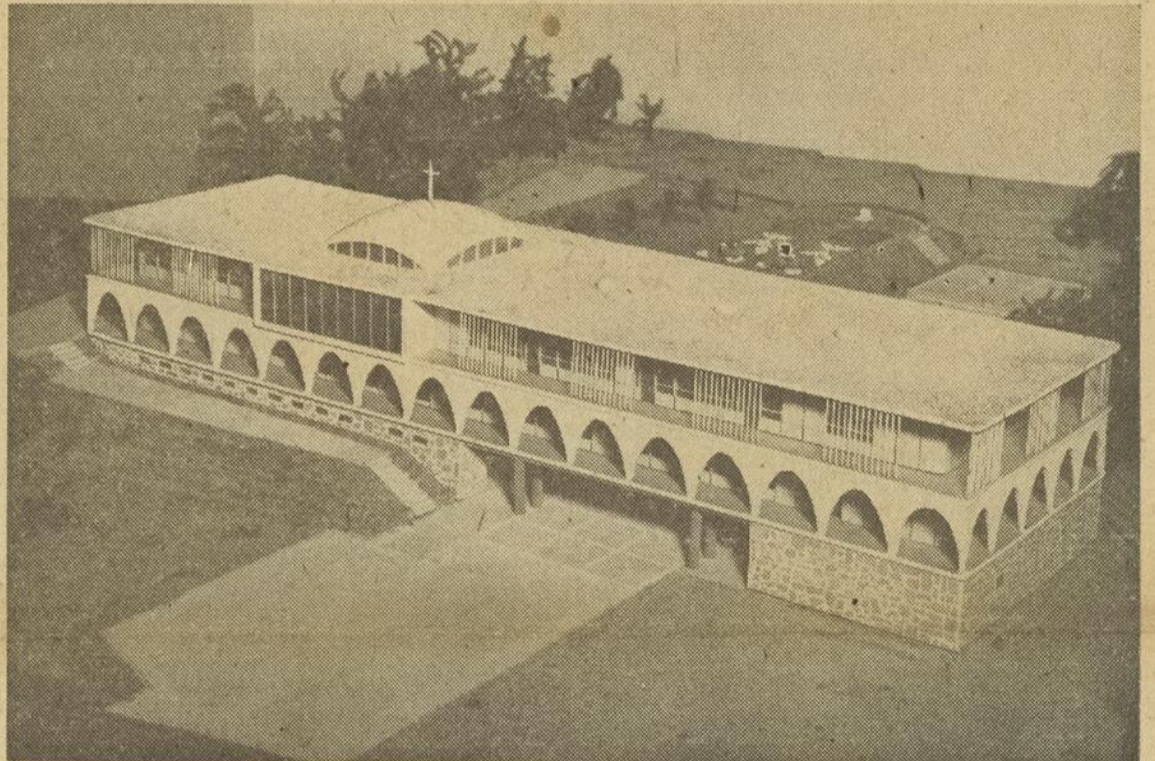
Une réunion en vue d'organiser la prochaine saison des échecs, à Québec, aura lieu le mercredi 21 septembre, à la salle paroissiale de Limoilou, à 8h. du soir. Les représentants des clubs faisant partie de la Ligue sont priés d'être présents. Une invitation spéciale est faite en même temps aux amateurs qui ne font pas partie de l'organisation et qui désireraient se joindre aux clubs existants, ou en inscrire de nouveaux dans la Ligue. Il sera aussi question de l'admission de nouvelles équipes dans la Ligue Intercollégiale.

Une autre réunion préliminaire aura lieu le 28, et la saison devrait débuter le mercredi 5 octobre.

On nous pris d'annoncer qu'un tournoi aura lieu, à Montmagny, dans l'après-midi du dimanche 2 octobre. Il y aura en même temps une séance d'initiation pour ceux qui désiraient apprendre le jeu d'échecs. Pour renseignements à Montmagny Robert Proulx, tél 284w.

Le directeur des tournois, Paul H. Nadeau, 229 Ouest, rue St-Cyrille, Québec-6. Tél. LA 2-5749

Le nouvel évêché de Ste-Anne-de-la-Pocatière



Ste-Anne de la Poc. (D.N.C.)

L'évêché de Ste-Anne de la Pocatière, qui a été béni et inauguré dimanche dernier le 18 septembre, est un édifice tout à fait rectangulaire, sans architecture en saillie. La belle proportion de l'édifice ainsi que la sobriété des lignes en font une architecture de bon goût. La grande simplicité peut même étonner, mais on est heureux de voir aussitôt ce qui est cause de cette qualité. Rien n'a été sacrifié à la pure décoration: nous voyons une oeuvre rationnelle et logique. A regarder de près il n'y a même pas de pure symétrie: la courbe des arcs compose avec la ligne droite de l'ensemble. On ne perçoit pas l'apport de quelque influence étrangère. Pour tout dire, c'est beau sans richesse, c'est original

sans originalité ou recherche. Et on n'ose rien en disant que c'est neuf comme réalisation.

Il comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et un étage. Le talus qui découpe le sous-sol au ras des fenêtres conser-

ve à l'édifice sa belle proportion et rend la perspective meilleure. Une galerie contourne le rez de chaussée. Sur arc rappellent les cloîtres des vieux monastères. C'est déjà une pre
(suite à la page 4)

La ville fait aménager la rivière des Vases

La série de difficultés que la ville a déjà éprouvées au sujet de la rivière des Vases paraît devoir se terminer définitivement. Lors de sa dernière réunion, lundi soir, le conseil, sous la présidence du maire-suppléant, M. Léo Laberge, a adopté une résolution qui prévoit, avant le 1er août 1961, la construction d'un mur de béton des deux côtés de la rivière dans la partie qui longe la rue du Moulin et la réparation du mur de l'étang de cette rivière à proximité de la propriété de M. Rosaire Caron.

La résolution rappelle que selon l'entente passée le 6 mars 1958 avec M. Rolland Longchamp, elle a acquis en toute propriété tous les droits de possession sur la partie de la rivière des Vases comprise entre l'écluse et la rue du Manoir et qu'elle s'est engagée alors à construire un mur de béton du côté ouest de ce cours d'eau le long de la rue du Moulin. Elle rappelle aussi son litige avec M. Rosaire Caron et son obligation de conduire les eaux de la dite rivière en dehors de

la propriété de ce dernier. Pour mener à bien ces obligations, la ville doit acheter une lisière de terrain, de huit pieds de large, le long du terrain de M. Rosaire Caron, à même un terrain appartenant à M. Rolland Longchamp. M. Longchamp est disposé à vendre cette lisière moyennant la construction par la ville d'un mur de béton du côté est du cours
(Suite à la page 4)

Décès subit de M. Charles St-Pierre

Un sexagénaire de la paroisse de St-Pierre de Montmagny, M. Charles St-Pierre, est mort subitement, samedi dernier, à 2.25 p.m., rue St-Jean-Baptiste, à Montmagny, au volant de son automobile. Le véhicule était stationné en face de la Banque Canadienne Nationale et des passants remarquèrent que le conducteur était affaissé à son volant. Ils prévirent la police qui fit venir un médecin qui constata le décès.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny
le vendredi de chaque semaine par
'LE PEUPLE', Limitée

A la Rédaction:
P. Gros d'Aillon

Téléphone: 533
C.P. 128



Parents, protégez vos enfants

La dix-huitième Semaine Nationale d'Immunisation au Canada, sous les auspices de la Ligue Canadienne de Santé avec la coopération des Services de Santé, dont l'importance n'est dépassée que par celle de la Semaine Nationale de Santé, bénéficie de la coopération de tous les organes de publicité au Canada. En faisant connaître à chaque famille du Canada les moyens de prévenir les différentes maladies contagieuses de l'enfance par l'immunisation, la Semaine Nationale d'Immunisation a contribué sans aucun doute à la diminution considérable du taux de fréquence et de mortalité des maladies contagieuses au cours de ces dernières années.

Les statistiques publiées en 1959 révèlent une diminution croissante de la fréquence et du taux de mortalité des maladies contagieuses durant la période où la Semaine Nationale d'Immunisation a été célébrée. Il y a eu, au cours de l'année 1959, 37 cas de diphtérie, dont aucun mortel, ce qui est le chiffre le plus bas qui ait jamais été atteint. Il n'y a eu aucun cas de variole au Canada depuis treize ans. Pour la coqueluche, avec 6,932 cas et 40 décès en 1958, on a également le chiffre le plus bas qui ait jamais été atteint. En 1958, la polio a causé 26 décès ce qui est également un record mais le nombre de cas, 323, est un peu plus élevé que celui de l'année précédente. En 1959, il y a eu 1,869 cas de polio, dont 182 mortels, accroissement qui, nous l'espérons, ne se renouvellera pas. Les statistiques canadiennes ne sont pas aussi bonnes qu'elles pourraient l'être. Pour les trois maladies mentionnées plus haut, certaines provinces ont obtenu des résultats bien meilleurs que d'autres. On se demande pourquoi.

Quoiqu'il en soit, les Canadiens devraient profiter de la Semaine Nationale d'Immunisation pour apprendre que la diphtérie, la variole, la polio, le tétanos et la coqueluche sont des maladies qu'il est possible de prévenir dans la plupart des cas au moyen de l'immunisation. Il y a bien des années, le Feu roi Edouard VII disait de la tuberculose: "S'il est possible de la prévenir, pourquoi ne pas le faire"? La même chose est vraie des maladies mentionnées dans cet éditorial. D'un bout à l'autre du Canada, les médecins, les infirmières, les services de santé et les cliniques se tiennent prêts à accomplir leur tâche. Il appartient maintenant aux parents de s'assurer que leurs enfants sont protégés.

Remède peu cher

Il faut savoir rire et savoir sourire quand c'en est le temps. La vie n'est pas toujours drôle mais elle n'est pas toujours triste non plus. N'oublions pas que le rire est considéré comme un remède souverain pour le corps et pour l'esprit. Il l'est probablement jusqu'à un certain point l'âme car il a déjà été dit qu'un saint triste faisait un triste saint.

Pour le corps, particulièrement, c'est un remède qui ne coûte pas cher et qui aurait même, selon certains médecins, des vertus souveraines. On nous dit, par exemple, que rire provoque un déplacement du diaphragme qui favorise la circulation du sang de la même façon qu'un massage ou qu'un exercice physique.

Rire de bon coeur permet à nos pou-

mons soutient-on, d'aspirer de deux à quatre fois plus d'air, ce qui est excellent. Le rire agit également à la façon d'un massage de l'estomac et du coeur. Il stimule la production des hormones et l'on va même jusqu'à prétendre, qu'on excuse ce détail, qu'il réduit le besoin de laxatifs.

Chaque chose en son temps, dit-on, et prenons l'habitude de rire quand c'en est le temps. Cependant, ne manquons pas l'occasion de le faire. Il n'est pas nécessaire d'avoir d'ordonnance, ni de consulter un médecin pour se procurer ce remède à la portée de toutes les bourses.

(LA PAROLE)

L'annonce dans l'hebdo

Il arrive, par exception, heureusement, que des marchands trouvent trop dispendieuse l'annonce dans le journal local, encore qu'ils paient bien leur steak près d'une \$ la livre, sans trop penser que la main d'oeuvre et le papier, dans nos ateliers, ont doublé de prix depuis ces toutes récentes années. Mais le marchand se doit à une réflexion plus capitale encore. En achetant de l'annonce, mettons dans l'hebdo du coin, le commerçant en réclame immédiate, se trouve à soutenir un organe qui défend, à tout bout de champ, les intérêts du marchand. Marchand, qui annonce dans l'hebdo, vous obtenez de la protection.

Les techniques de diffusion

S'il est une question qu'il faut absorber de façon positive, c'est bien celle des moyens de diffusion qui influencent si profondément la manière de penser et de vivre de chacun.

Les catholiques, et surtout les parents, n'ont pas le droit de demeurer inactifs quand l'institution familiale est menacée.

Mais là ne s'arrête pas leurs obligations. Ils ont encore le devoir de faire en sorte que la famille reçoive de l'extérieur tout l'apport nécessaire qui lui permette de s'épanouir dans un climat authentiquement chrétien.

Il y a d'abord l'action privée et personnelle. Par exemple l'action des parents qui apprennent à se servir de ce que leurs enfants lisent, voient et entendent à la maison de manière à établir, à approfondir un "dialogue" éducatif entre tous les membres de la famille, surtout entre parents et enfants. Action des parents qui se donnent la compétence qu'il faut pour juger - critiquer au sens fort du mot - la qualité de ce qu'on offre à la radio, à la télévision. Action des parents qui savent être eux-mêmes tempéraments dans leur usage personnel des techniques de diffusion, etc.

L'action collective et publique est également nécessaire. L'action collective des familles peut prendre diverses formes, soit auprès des autorités politiques, soit à l'adresse des dirigeants des techniques de diffusion. Il s'agit avant tout d'exiger la qualité et le choix à tous points de vue dans la programmation et la production que présentent la presse, le cinéma, la radio et la télévision. Il faut en plus s'appliquer à fournir des suggestions positives en vue de favoriser la pratique des vertus familiales chrétiennes. Il ne faut pas hésiter à dénoncer avec vigueur et fermeté les productions dissolvantes et nocives.

Ronald Landry, ptre.

On en parle, en VILLE...

par Paul Gros d'Aillon

La discussion est vive au sujet de la modification du transport postal sur la rive-sud. Nous faisons échos, la semaine dernière, à un éditorial de M. Lorenzo Paré qui se redoutait que ces changements ne soient pas de nature à améliorer la rapidité du service postal dans nos régions. Cette semaine, une lettre du maître de poste de Québec dément formellement les assertions de l'éditorialiste de Québec.

□

Au contraire, prétend le fonctionnaire, l'échange entre les bureaux locaux sera accéléré. "Ainsi par exemple, dit-il, si le bureau de poste de St-Vallier a des lettres pour le bureau de poste de Montmagny, de St-Jean-Port-Joli et de Ste-Anne de la Pocatière, ces lettres seront prises par le chauffeur du camion et remises en route au bureau de destination, assurant par le fait même l'échange local".

□

Dans notre rubrique destinée spécialement à cet effet, nous faisons échos, la semaine passée, à une rumeur voulant que les travaux qui devaient être entrepris au boulevard St-Nicolas, par la municipalité St-Thomas, soient suspendus. Le député du comté de Montmagny, le Dr L. Lizotte, nous informe qu'il n'en est rien et que ces travaux de drainage et d'égoutement commenceront cette semaine.

□

Nous disions aussi que la municipalité St-Thomas avait obtenu un octroi de \$10,000. de l'ancien gouvernement. Le député précise que la municipalité avait eu une promesse du gouvernement, mais que l'autorisation du ministère a été envoyée à la fin d'août. Il s'agit d'un "octroi fixe" de creusement de fossés. Dont acte. Il semble cependant qu'il y ait eu un petit "accrochage" au sujet de ces travaux, mais que tout soit maintenant rentré dans l'ordre.

□

Une suggestion nous vient de Québec. Dans la capitale, quand une nouvelle famille vient s'installer, elle n'a qu'à téléphoner à un numéro donné pour recevoir un échantillonnage de divers produits vendus par les marchands locaux. Elle reçoit ainsi, gratuitement, quelques produits usuels, pintes de laits, bons de pains bons de nettoyage, etc. Les marchands qui participent à ce système se font ainsi une publicité peu coûteuse et efficace. Il suffirait que quelques-uns de nos commerçants s'entendent pour faire la même chose chez nous. Et le comité de promotion commerciale de la Chambre de Commerce pourrait recevoir les demandes des nouveaux arrivés.

□

De Cross Lake, Manitoba, nous recevons des nouvelles de Réjean Pépin, notre ancien collaborateur qui nous dit: "Ici la vie est assez facile étant donné que la mission à laquelle j'appartiens est munie de tout le confort moderne. Cependant il y a beaucoup à faire. Mes compagnons de voyage sont très bien installés également, André Collin, à Norway House, à 50 milles de Cross Lake et Jean-Luc Després à Ste-Thérèse Point, à 150 milles d'ici. Nous pouvons communiquer entre nous chaque soir par le truchement de la radio". Et nos trois amis demandent à recevoir "Le Peuple". Nous répondons immédiatement à leur demande.

□

Drummondville s'inspire de Montmagny et lance un grand concours de promotion commerciale. Les marchands, groupés par la Chambre de Commerce, donneront \$10,000. de prix. Ce sera le même système qu'ici. Des billets de participation seront donnés pour chaque dollar d'achat et des tirages auront lieu. Il faut croire que le système a du bon pour qu'on s'en serve ailleurs.



PELLERIN EN VEDETTE A CKAC — Avec le début de la 39e saison radiophonique de CKAC on remarquera avec plaisir que plusieurs nouveautés sont inscrites à l'horaire du poste de la "Presse". Pour n'en citer qu'une, mais non la moindre, on écoutera à partir du 26 septembre prochain une nouvelle émission intitulée "Bon matin avec Pellerin" qui sera en ondes de 7 heures à 9 heures du lundi au vendredi. Gilles Pellerin, le sensationnel comédien bon enfant à l'air plus naïf qu'il ne l'est réellement, sera l'animateur de cette nouvelle série. Avec la gamme de ses possibilités mise en oeuvre, Pellerin réussira à tirer des éclats de rire de tout auditeur, qu'il soit réveillé ou même encore endormi. Ainsi, le plus vaste auditoire au Canada s'amusera ferme avec Pellerin de 7 heures à 9 heures, Duceppe de 9 heures à 10 heures et Berval de 10 à 11 heures. L'antenne de l'hilarité sera donc l'antenne de CKAC... bien entendu!

Nouveau magazine moderne et dynamique

"Chansons pour tous"

C'est avec beaucoup de plaisir que nous venons de parcourir l'un des derniers numéros de la nouvelle revue musicale qui a pour titre: "Chansons pour tous".

Nous souhaitons que cette initiative en faveur de la bonne musique et de la belle chanson trouve le plus large accueil dans les familles et les écoles, au Canada français.

Ce magazine par son caractère pédagogique et récréatif, intéressera les parents et les éducateurs autant que les jeunes de tous les milieux.

Histoire de la musique, présentation d'une oeuvre et de son compositeur, folklore, étude d'un instrument directives pour chorales, discographie; voilà autant de rubriques d'un intérêt culturel très pratique.



En plus on y trouve des enquêtes (les jeunes et la chanson le métier de la chanson), des articles inédits sur les grandes vedettes, l'actualité de la chanson, les premières chances les nouveautés du disque, le texte et l'analyse critique des succès du mois. Le tout illustré en couleurs de façon attrayante.

A cause de ses positions exigeantes en face de la banalité d'un grand nombre de "best-sellers", "Chansons pour tous" devrait contribuer heureusement à développer chez les jeunes la culture musicale et (Suite à la page 6)



FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE...

par son **MULTI-MÉLANGE** parfait



Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.

R. H. Wallace, Ph.D.
Dr. R. H. Wallace
Directeur du contrôle de la qualité

SUIVEZ le FOOTBALL du "BIG FOUR" a la TV

Pour renseignements complets consultez votre horaire de TV.



Roland Chenail

Ce n'est pas le désespoir qui lui fit s'arracher les cheveux, un jour l'an de grâce 1943, mais bien une perruque, celle de Panisse qu'on lui avait collée si fortement au crâne qu'en voulant s'en débarrasser, Roland Chenail se tua à tout jamais le cuir chevelu. Devenir chauve dans de telles circonstances c'était devenir esclave de son art.



Mais les cheveux, contrairement au style, ne sont pas l'homme!

Celui qui a déclaré un jour, "Les gens ne me demandent pas d'être beau mais de bien

camper mes rôle" a fait souvent dire de lui "Chenail a un visage sympathique, les traits expressifs, le geste précis et le ton juste". C'est là une manifestation indéniable de la loi des compensations, ou une preuve de plus que le courage, la patience et surtout le travail conduisent au succès.

Né à Montréal le 14 janvier 1926, Roland Chenail a fait de brillantes études au Conservatoire Lasalle où il se mérita la médaille du lieutenant-gouverneur et un brevet d'enseignement. Il se prévaudra de ce privilège pour ouvrir, à Québec une Ecole d'art dramatique.

Comme une foule de ses collègues, c'est le théâtre qui l'attire, mais il lui faut jouer à la radio pour vivre de son art. Au théâtre, il paraît dans la plupart des pièces de l'Equipe et il fait aussi une saison à l'Arcade, dirigeant entre temps, toutes les semaines, son Ecole d'art dramatique de Québec.

On se souvient des nombreux rôles que Chenail a interprétés à Radio-Canada. Il fut des **Secrets du docteur Morhanges** et d'autres grandes émissions du **Théâtre de Radio-Canada**, du **Théâtre Ford** et du **Théâtre de Radio-Collège**. Ce jeune comédien a tenu et tient encore

des rôles de premier plan dans les radio-romans les plus écoutés.

En 1954, Radiomonde lui décernait sa médaille d'or.

A Radio-Canada, Roland Chenail a participé à plusieurs émissions du Téléthéâtre; **Jean de la lune, un Ennemi du peuple, Il est minuit, docteur Schweitzer, Kébec**, etc. On a regretté qu'il ait abandonné son rôle du populaire docteur Marignon dans les **Belles histoires des pays d'en-haut**. Mais tous les téléspectateurs étaient heureux de le retrouver dans le rôle-titre d'**En Haut de la Pente douce**.

Conscientieux et pondéré, Roland Chenail apporte à son travail, à la préparation de ses rôles, une patience et une assiduité de moine. Ses idées sont bien arrêtées et ses interviews fourmillent de déclarations toutes aussi intelligentes que frappantes. On lui attribue ce qui suit; "La chose dont j'ai le plus peur, c'est de perdre la santé". "La télévision peut tuer son homme, s'il n'y fait pas attention", ou dans un domaine plus fantaisiste et répondant à un journaliste qui lui avait demandé qui l'avait découvert: "Ma mère!".

Gabriel LANGLAIS

Matériaux de construction

M. Jos. Proulx, autrefois de Lemieux et Proulx, est maintenant propriétaire de **MARCELLIN LETOURNEAU INC.** à L'Isletville et Montmagny

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINÉRALE — CIMENT
CHEMINÉES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN, etc..

JOS. PROULX

Montmagny 5 rue Morin Montmagny L'Isletville
Tél.: 569w Champlain: 7-5262

Spécialités:

Steak
Spaghetti
Hot Chicken
Club Sandwich

RESTAURANT

Bel Air

Benoit Morin, Prop.
"L'Endroit pour bien manger"
Repas à toutes heures

Tél. 850 Route Trans-Canada, Montmagny, Qué.



Prix spéciaux pour les matériaux

LEMIEUX ET PROULX ENR.

Leopold LEMIEUX, prop.
Matériaux de construction
Bois brut et préparé
Contreplaqué

Rue du Palais de Justice

C.P. 11, Montmagny

Cercle Astronomique de Montmagny

La semaine dernière, nous avons parlé très peu de la belle planète Jupiter, que nous voyons à l'ouest, la différence de celui qui étudie le ciel pour la première fois, les planètes ne se distinguent pas des étoiles fixes. Un signe qui peut aider à reconnaître à la simple vue d'une planète la lumière est beaucoup plus calme plus tranquille, il n'y a pas de scintillation.

Jupiter vu au télescope, est la plus grosse des planètes du système solaire, quittons tout à fait le domaine des mondes à l'échelle du nôtre pour entrer dans un empire démesurée de globe géant. C'est un bien beau spectacle que d'observer Jupiter, en plus du disque de la planète, on voit en-

core quatre petites étoiles disposées sur une ligne droite passant par la planète, comme un chapelet de perles, ce sont des satellites, des lunes.

Ce furent les premiers objets célestes que découvrit Galilée le 7 janvier 1610 au moyen du télescope qui venait d'être inventé. Ces lunes que je vous mentionnais tout à l'heure sont juste au delà de la limite des visions à l'oeil nu. Au télescope Jupiter n'est pas une sphère parfaite, étant considérablement aplati aux pôles et la raison de cet aplatissement est que Jupiter pivote très rapidement sur son axe, sa période de rotation est de 9 heures et 50 minutes. Jupiter, tourne plus vite à l'équateur qu'aux pôles, et cette planète géante, reflète 56% la lumière du Soleil. Parlons donc un peu "Le Mystère de la tâche rouge, c'est pas un roman policier, il est en effet du vrai cette planète porte au front une marque indélébile de couleur rouge signalée par l'astronome Cassini des 1685, cette tâche gigantesque peut être présentée comme une île, longue comme cinq fois la terre puisque cette planète, je mentionnais la semaine dernière représente 11 fois la terre.

Le Cercle Astronomique de Montmagny
Robert Proulx, prés.

cellerie ou de l'administration diocésaine ont été aménagés au sous-sol: bureaux de Son Excellence Mgr l'Evêque, du Vicaire général, du chancelier, du procureur et secrétaire. Au centre du plancher, un local de bonne dimension qui servira à la garde des archives: un espace est réservé comme salle d'expédition; on pourra y conserver les fonds de bibliothèques.

Du sous-sol, par le milieu de l'édifice, le grand escalier, qui se dédouble et donne accès par les côtés au parquet ou hall du rez-de-chaussée. Du hall, un passage, avec parloirs sur les côtés conduit à la salle de réception. Monseigneur l'Evêque pourra y accueillir les groupes des divers mouvements recevoir les diocésains en cer-

La ville fait... (suite de la page 1)

Obligé à construire un mur à l'ouest en vertu de l'acte passé en mars 1958 et disposé à en construire un autre à l'ouest en compensation de la transaction avec Rolland Long champs, contrainte à acheminer les eaux de la rivière en dehors du terrain de M. Caron le conseil, considérant que M. Longchamp est disposé à procéder immédiatement, décide d'acheter la lisière de terrain de ce dernier et à faire ériger un mur de chaque côté de la rivière en bordure de la rue du Moulin.

Le contrat prévoit que ce mur devra être construit avant le 1er août 1961, sinon M. Longchamp aura le droit de la faire construire aux frais de la ville. Son Honneur le maire est autorisé à signer avec M. Rolland Longchamp les actes notariés nécessaires. Le coût des travaux sera défrayé à même les fonds généraux de la corporation.

Par ailleurs, en vertu du jugement rendu le 17 mai 1960 sous le No. 8010 de la Cour Supérieure de Montmagny la ville doit réparer le mur de l'étang de la rivière des Vases et conduire les eaux de cette rivière à partir du dit mur jusqu'au cours d'eau qui longe la rue du Moulin de manière à libérer le terrain de M. Rosaire Caron de toutes les eaux provenant de la rivière des Vases. En conséquence, la ville décide d'engager M. Victorien Caron, de Montmagny, pour effectuer les travaux nécessaires au mur de l'étang et à la conduite des eaux de la rivière des Vases de ce mur jusqu'au cours d'eau qui longe la rue du Moulin.

si on se dirige dans la partie taines circonstances. Du hall, nord de la maison, on pénètre dans un autre passage, conduisant aux pièces communes de la maison; salle à manger avec cuisine attenante, fumoir ou salle de réception contigue à un petit réfectoire privé. Les autres pièces constituent le cloître proprement dit des religieuses: six cellules, parloir, salle de communauté, buanderie.

A l'étage, au-dessus de la salle de réception, les appartements de l'Evêque: bureau et chambre à coucher. La chapelle dans le sens de la largeur de l'édifice et dont le vestibule d'entrée et la sacristie au contour de l'abside coupent la galerie de chaque côté de l'édifice. Et dans la direction nord, les chambres des résidents chabres du Vicaire général, du du procureur et du secrétaire. A l'extrémité nord, un petit oratoire avec deux autels à l'usage des prêtres de la maison, des religieuses et des visiteurs. Quatre chambres sont réservées aux prêtres de passage ou aux visiteurs.

Cette brève description extérieure et intérieure peut donner une idée assez juste de cette maison. On peut résumer: cette architecture est fonctionnelle, mais de bon goût. Cette maison construite par la générosité de tous témoignera de l'unité diocésaine et si l'on veut, du sens social ou ecclésial de tous les fidèles.

Annonces classifiées

LOGEMENT A LOUER

Logement, 4 pièces chauffé S'adresser à Louis-Philippe Morin, 5 rue Morin, Tél. 877, de jour seulement.

A VENDRE

Garage à vendre, à bon marché. S'adresser au No. 1298. 23-9-3fs.

LOGEMENT A LOUER

Logement à louer, situé non loin de la Coopérative. Pour information s'adresser à 36, 2ième rue, Tél.: 890

A LOUER

Logement à louer, neuf, premier plancher, chauffé, 4 pièces, plus chambre de bain. A louer le 1er août. S'adresser à Raoul Boulanger, 34, du Manoir, Tél.: 16.

A LOUER

4 grands appartements chauffés, plus chambre de bain, frais peinturés. Antenne télévision, prélatris si désirés. 5 rue Morin, Montmagny. Tél. 537w ou Québec MA 3-0731.

OUVRAGE DEMANDE

Ouvrier, compétent cherche ouvrage général. S'adresser à Tél. 457, Montmagny.

J.N.O.

CHAMBRE A LOUER

S'adresser à Mme Alfred Côté, 2e rue, Montmagny, Tél. 792w 9-3fs

STENO-DACTYLO

Une Sténo-Dactylo bilingue ayant de l'expérience est demandée pour travailler dans un bureau.

S'adresser à C.P. 128.

A VENDRE

A vendre, Frigidaire, set de cuisine, set de salon, etc. En parfait ordre, Pour cause de départ. Pour informations, s'adresser à: M. P.-E. Nicole, Montmagny, té. 1143w. 16-9-3fs

A VENDRE

Mobilier de boudoir chromé comprenant sofa-lit et deux fauteuils, à vendre à très bas prix. S'adresser à Jean-Paul Tremblay, rue Le Peuple, Montmagny.

A LOUER

Logement à louer, 6 pièces chambre de bain. S'adresser à Jos. Mercier, Montmagny Station. (en face de la Coopérative agricole). 16-9-3fs-P.

PERSONNEL

VIEUX APRES 40? Ayez plus d'entrain. Des milliers rejuvenissent vite à l'aide des Tablettes toniques Ostrex. Seulement \$0.69. Toutes les pharmacies.

VOTRE PROPRE COMMERCE

Quelques heures par jour comme représentante AVON dans votre voisinage vous donnent l'occasion de gagner l'argent supplémentaire dont vous avez besoin pur votre foyer. Ecrivez à Casier Postal 432, Montmagny.

Le nouvel...

(Suite de la page 1)

mière note distinctive du caractère religieux de cette maison. A l'étage, une autre galerie tout autour, bordée par un ensemble de tubes; groupés par séries de deux longueurs différentes, ils donnent une impression de légèreté.

Sur le toit, se découpe, sur croisées d'arcs bombés, la petite voûte de la chapelle. Les arcs des côtés forment des tympanis qui, vitrés, laissent tomber la lumière à l'intérieur. Le chemin qui conduit à l'évêché traverse le sous-sol de l'édifice. C'est par cette voie couverte qu'on a accès à l'évêché. Les bureaux de la chan-

Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

De temps en temps, tout le monde se sent épuisé et souffre peut-être de mal de dos. Probablement rien de grave, simplement un trouble passager causé par une irritation des voies urinaires ou un malaise de la vessie. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins pour remédier à cet état causant souvent mal de dos et sensation de fatigue. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. Recherchez la boîte bleue avec bande rouge à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Vous pouvez vous fier aux Dodd's. 60F

Ecole de Métiers de Montmagny

COURS DU SOIR

Construction (meuble) - Dessin industriel
Electricité - Mathématiques appliquées à l'industrie
Mécanique d'ajustage - Mécanique automobile
Menuiserie - Soudure

Inscription: 26 septembre au 3 octobre

Début des Cours: 3 octobre

INSCRIVEZ-VOUS SANS TARDER

MINISTERE DE LA JEUNESSE

L'hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre

Gustave Poisson, sous-ministre.

N75F

Jean-Paul Bouchard

ENTREPRENEUR

PEINTRE — DECORATEUR

Sablage de Planchers

Tapisserie

22, 3e Avenue

TEL.: 406

MONTMAGNY

OCCASIONS

Propriété, construction récente bas prix au Boulevard - Propriété deux logements, 6e et 7e rue - Propriété Plein-pied bien située, grand terrain - Propriété rue Langlois, bas prix - Propriété située coin rue Ste-Brigitte et de la Cour Propriété près de la Station et

Rue Taché - Propriété bas de la Paroisse à différents prix - et Commerce de toutes sortes pas annoncer, à Montmagny et à l'extérieur. - Plusieurs propriétés à bas prix. - De 1, 2, 3, 4 logements, Bonnes conditions de vente.

PAYEZ MOINS CHER — CONSULTEZ LES

TRANSACTIONS IMMOBILIERES ENR.

Laurent BOULET, Prop.

24, rue Ste-Marie

Tél.: 1145

Montmagny

Notre devise - Bien vous servir

NOS REPORTAGES

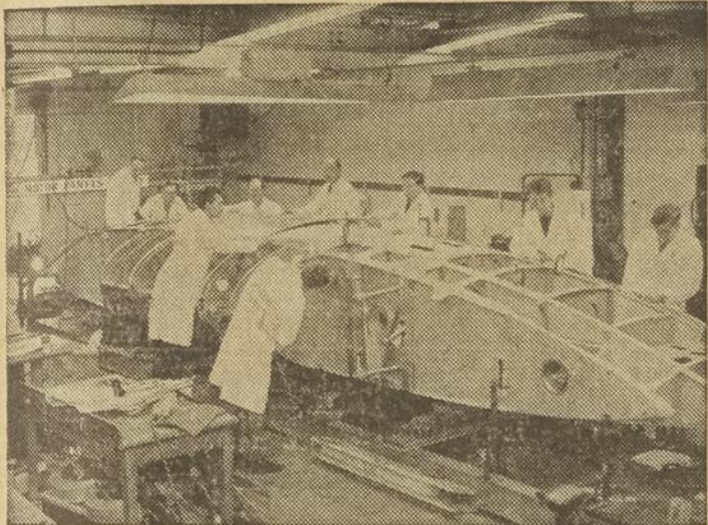
La nouvelle BLUEBIRD de Campbell

Nous croyons intéresser nos lecteurs en passant ce reportage sur ce sujet d'actualité. Ces quelques photos illustrent les différentes marches de la construction de cette voiture qui a coûté \$4,500,000.

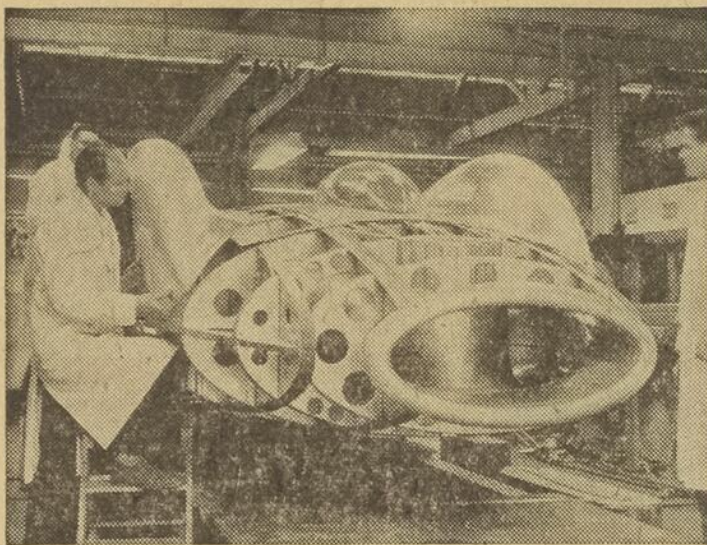
Comme on le sait, M. Donald Campbell a fait un essai infructueux vendredi d'abattre le record mondial de vitesse, de

394 milles à l'heure, établi en 1947 par feu John Cobb.

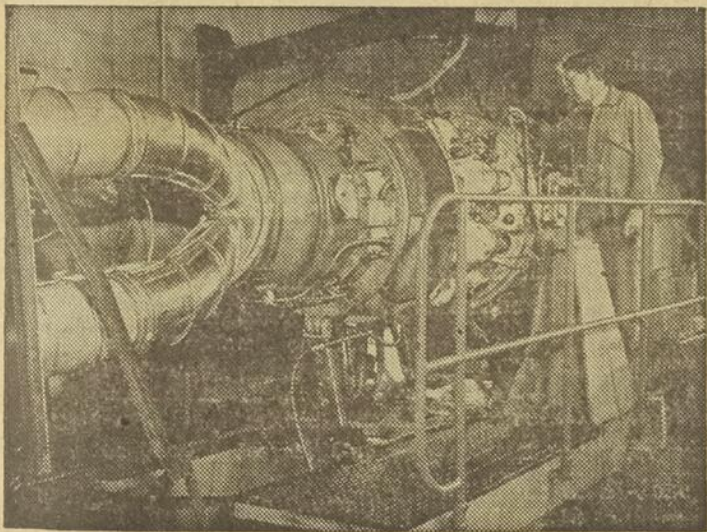
Sa voiture filant à plus de trois cents milles à l'heure a tourné trois fois sur elle-même alors qu'il conduisait sur la piste de Bonneville Salt Flats. Il s'en est tiré avec de légères blessures mais il faudra des mois avant que sa Bluebird soit en état de courir, si jamais on y parvient.



Construction du châssis de la nouvelle Bluebird par Motor Panels Ltd., de Coventry, (Angleterre). On voit ici les quatre pièces longitudinales qui forment la structure de base. Elles sont faites d'un léger alliage alvéolé.

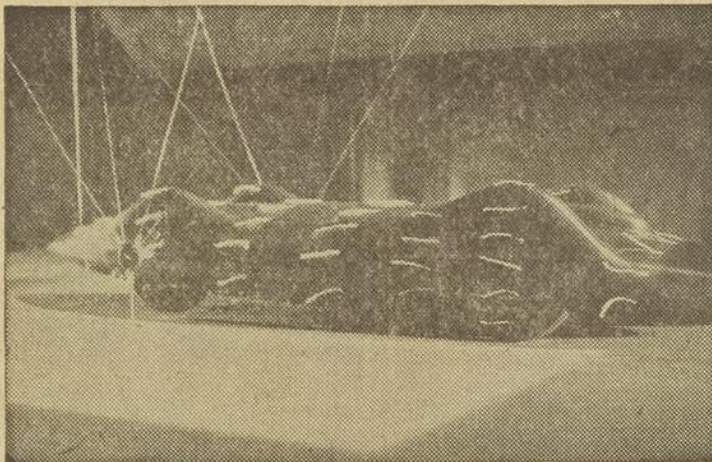


On pose en place l'un des garde-boue sur le cadre de la Bluebird. Une énorme prise d'air est à l'avant. On voit aussi le pavillon du cock-pit.

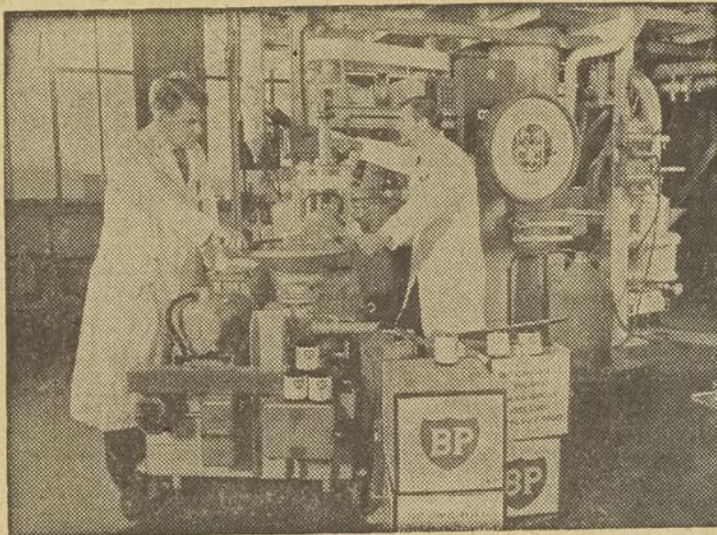


Voici la turbine à gaz Bristol-Siddeley "Proteus" qu'on met à l'essai à l'usine Patchway de Bristol-Siddeley, près de Bristol (Ang.)

D'autres modèles de la "Proteus" actionnent non seulement l'avion Britannia, mais aussi les bateaux de patrouille de la Marine Royale de la classe "Brave", probablement les plus rapides du genre au monde, ainsi que la première centrale d'énergie "petit format" commandée à distance, utilisée par South Western Electricity Board en Angleterre.



Les premiers modèles de la nouvelle Bluebird ont été expérimentés dans un tunnel d'essai en vue de la tentative de Campbell à Bonneville Salt Flats.



Le combustible et tous les lubrifiants qui serviront à la tentative de Donald Campbell d'établir un nouveau record de vitesse sur terre sont fournis par The British Petroleum Company. On voit ici de la graisse qu'on est en train de préparer pour l'expédition au centre de recherche BP, à Sunbury-on-Thames.

(Gracieuseté des Services des Relations Extérieures de BP Canada Ltd Montréal)

PRATIQUES-SÛRS
PAYABLES N'IMPORTE OÙ

MANDATS
DES
MESSAGERIES **CN**
DU

Vous pouvez vous en procurer à toute gare du CN, au Service des Messageries ou des Télégraphes, ou de tout représentant autorisé du CN. (Les bureaux du CN sont souvent ouverts alors que banques et bureaux de poste sont fermés).

MESSAGERIES DU
CANADIEN NATIONAL

Dr E. Gobeil, O.D.

optométriste

EXAMEN DE LA VUE

Lun., Mar., Mer., Jeu., Vendr.
9 A.M. à 12 A.M.
1.30 P.M. à 5 P.M.

Vendredi soir de 7h. à 9h. P.M.

Samedi:

9h. à 12 A.M. ET 2h. à 4 P.M.

EDIFICE ALLARD

63, rue St-Jean-Baptiste
Montmagny

Tél: 43

**LE CHEF DE
FAMILLE**

est conscient de ses responsabilités envers sa famille. Il détient donc un programme d'assurance-vie Sun Life spécifiquement conçu pour prendre soin de son épouse et de ses enfants.

**René
Adam**

Tél.: 29-s-3

L'Islet

P.Q.

Je représente la Compagnie d'assurance-vie Sun Life du Canada. Nos plans modernes peuvent être adaptés à vos propres besoins. Puis-je avoir l'occasion de vous exposer quelques-uns de ces plans? Sans obligation, évidemment.

**SUN LIFE ASSURANCE
COMPANY OF CANADA**

Dr Laurent Lizotte, M. D.

médecine générale et obstétrique

4, Rue de la Gare, MONTMAGNY.
TEL.: 1150 (Au service de la population jour et nuit)

TOUT POUR LA CHASSE ET LA PECHE

et les meilleurs prix en ville



CHEZ

Clément Masson

(en face de l'école St-Pie X)

Routé Trans-Canada — Montmagny

Distributeur exclusif des armes BROWNING



Une foule nombreuse était présente à l'inauguration de "La Promenade des Gouverneurs", dans la vieille cité de Champlain. Au début de cette cérémonie, le premier ministre du Canada, l'hon. John Diefenbaker, a coupé le ruban traditionnel. A ses côtés, nous voyons Mgr Camille Roy, archevêque de Québec; le V. Rév. Dean Coleman; son honneur le maire Wilfrid Hamel, de Québec et Mme Diefenbaker. A l'arrière du premier ministre, on reconnaît Me Jacques Flynn, c.r. député de Québec-Sud et vice-président de la Chambre. Le Gouverneur Général et Mme Vanier assistaient à la fête.

Photo Roland Doré

BERTHIER

Mercredi le 16 septembre Son Excellence Mgr Bruno Desrochers évêque du diocèse conféra le sacrement de Confirmation à 54 garçons et 45 filles.

La cérémonie eu lieu l'avant-midi, les confirmés garçons avaient chacun leur parrain et les filles de même, tout s'est passé dans un ordre parfait.

L'après-midi il y eut messe à 4 hres, chantée par Son Ex-

cellence suivi d'une courte instruction, Mgr Desrochers félicita les paroissiens qui s'étaient rendus en grand nombre assister à la messe et qui se firent un devoir de recevoir la sainte communion.

NAISSANCE

M. et Mme Rolland Lemieux née Thérèse Martineau, une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Jacqueline, Patricia Parrain et marraine M. et Mme Clément Roy de St-François.

Résolution de condoléances

EXTRAIT du procès-verbal d'une séance du conseil de la "Corporation du Comté de Montmagny" tenue le 14 septembre 1960, au lieu ordinaire des séances.

Il est proposé par M. Conrad Gauthier, ET UNANIMEMENT RESOLU:—

Que ce Conseil a appris avec regret la mort de Me Maurice Cloutier, notaire, et de Me Louis Pelletier, notaire, qui ont été respectivement préfet et secrétaire-trésorier de la Corporation du Comté de Montmagny.

Que ce Conseil exprime aux familles de ces deux défunts, ses plus sincères sympathies et condoléances.

Que copie de cette résolution soit adressée aux familles Cloutier et Pelletier ainsi qu'aux journaux locaux, pour publication.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE, ce 16ième jour de septembre, 1960 —

Gonzagues Bélanger, Secrétaire-Trésorier de la Corporation du comté de Montmagny.—

Chansons pour nous...

(Suite de la page 3)

le goût du beau aussi bien dans le domaine de la musique classique ou moderne que dans celui du folklore et des variétés.

Tous ceux qui sont conscients de l'influence de la chanson et de la place qu'elle prend — par le disque, le cinéma, la radio et la télévision dans les loisirs et jusque dans le travail des jeunes souhaiteront la bienvenue à "Chansons pour tous": une brise d'air frais dans le monde de la chanson.

Son rapide succès en Belgique où il a été lancé au début de 1960 est un gage de

l'intérêt qu'il suscitera ici. Abonnez-vous, dès aujourd'hui pour un an, à ce nouveau magazine mensuel, en adressant trois dollars à "CHANSONS pour tous", 5090, Avenue Papineau, Montréal-34. Demandez-le chez votre marchand de disque: le numéro, trente cents franco, 35 cents.

Nous invitons les animateurs de loisirs et de tous les groupes de jeunes à lire, à utiliser et à propager "CHANSONS pour tous" dont l'objectif s'inscrit dans la ligne de l'action entreprise depuis quelques années dans le domaine des techniques de diffusion.

Unité Sanitaire

de Montmagny

Principales activités:

Lundi 26 septembre

ST-FRANCOIS

A.M.: Ecoles rurales.

2 hres: Clinique de bébés.

Mardi 27 septembre

CAP ST-IGNACE

A.M.: Ecoles de Lespinay, Mgr. Sirois, Vincelotte, Bellavance et Mgr Fortin.

2 hres: Clinique de bébés au village.

Mercredi 28 septembre

STE-EUPHEMIE

2 hres: Clinique de bébés.

Jeudi 29 septembre

9.30 hres A.M.: Ecole St-Thomas: POLIO.

11 hres A.M. Ecole Bras de Normandie, Immunisation et vaccination.

Dr. A. Dumas, m.h.

CONSEIL DE LA SEMAINE

La femme enceinte doit visiter le dentiste au début de sa grossesse pour faire réparer ses dents cariées. Elle doit faire connaître son état au dentiste, afin que ce dernier, dans le cas d'un traitement plus important, puisse s'entendre avec le médecin de la patiente.

Surveillant des ventes



Monsieur Laval RINFRET, dont la nomination comme Surveillant des Ventes de la Brasserie DOW Limitée dans les comtés de Lévis, Beauce, Mégantic, Frontenac, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, Wolfe, Compton, Arthabaska et Lotbinière, vient d'être annoncée par M. Laurent Brouard, Gérant du District de l'Est du Québec.

Monsieur RINFRET possède une vaste expérience dans le domaine de la vente et de la promotion des ventes.

La nomination de M. Rinfret reflète la popularité grandissante des produits Dow - Kings beer - et Porter Champlain - dans ces districts.

Spécialiste

Bureau à Montmagny: le samedi à l'Hôpital

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux de Montréal et New-York

SPECIALITE:

Maladies des Yeux, Oreilles, Nez, Gorge,

449, 3e Avenue — Québec

BOUCHERIE — EPICERIE MARTIN BELANGER

Rue St-Ignace, Tél.: 811

à 300 pieds du Rond-Point

ouverte tous les soirs jusqu'à 9 h. et le vendredi à 10 h.

Stationnement pour 50 automobiles

OCCASIONS

A MONTMAGNY

Propriété rue Ste-Julie
Propriété, 3 logements, neuf, à St-Paul.

Belle propriété avec grand terrain, sur la rue St-Pierre. Deux propriétés avec grand terrain, situées sur la rue des Erables

Propriété sur la rue Champlain comprenant deux logements. Terre à bois à vendre.

Propriété deux logements, située sur la 7e rue, construc-

tion neuve. Chalet et terrain, à vendre à Berthier en Bas.

Maison de huit pièces, bon marché, rue St-Octave. Ferme de 160 arpents en culture, 70 en bois, grange 128 x 42, 30 vaches.

A CAP ST-IGNACE
Propriété de 4 logements, avec très peu de comptant.

Terre à Cap St-Ignace, très bon marché, \$3,000.00.

Propriétés à partir de \$1,800. et plus.

Pour achat de commerce voir le Courrier.

Pour renseignements concernant ces offres, s'adresser à

Les Immeubles Montmagny Enr.

Robert Bernier, gérant

Membre de la Chambre d'Immeubles

3, rue St-Magloire,

Montmagny,

Tél.: 105

L'Imprimerie Bernier & Fils Enr.

IMPRIMES DE TOUS GENRES

Librairie commerciale — Livres de comptabilité

AMEUBLEMENT DE BUREAU AU COMPLET

Vendeur exclusif de machines à écrire "ROYAL" Machines à calculer "OLIVETTI" - "BURROUGHS" - "VICTOR" CASH — COFFRES-FORT — CLASSEUR

Service de location et réparation — Démonstration sur demande

Pour plus d'informations appelez 105 où adressez-vous à notre bureau 3, rue St-Magloire, Casier 327, Montmagny P.Q.

Ameublement de bureau

- MEUBLES ET ACCESSOIRES
- CLAVIGRAPHES
- MACHINES A ADDITIONNER • CALCULATEURS
- CAISSES-ENREGISTREUSES • COFFRES-FORTS
- MACHINES A DICTER ET A TRANSCRIRE
- MACHINES A POLYCOPIER ET A PHOTOCOPIER
- HORLOGES-ENREGISTREUSES, ETC.

VENTE — SERVICE — LOCATION
CLAVIGRAPHES ET MACHINES A ADDITIONNER

J.-B. BUTEAU, Jr.

AMEUBLEMENT DE BUREAU

2, rue Couillard,

Montmagny, Qué.

Tél. 1297

Sur les ondes de CKBM

chaque jour de la semaine à 8.05 a.m. pour

LE RADIO-JOURNAL OREGON

Une présentation de

LANGLOIS et FRERES Enr.
Montmagny Chain Saws Reg'd

en Coopération avec

La Compagnie Orégon

Cartes d'Affaires

Téléphone: 2-3818

Hon. ANTOINE RIVARD, c.r.

AVOCAT

100, Carré d'Youville, Québec — Chambre 530

DENYS DIONNE, b.a., 11.1.,

AVOCAT

46, Côte de la Montagne,
QUEBEC

Tél.: LA 5-7195
Rés.: OL 3-1144

Alex. Chouinard, C.R.

— Avocat —

60 rue St-Louis - Tél.: 48
MONTMAGNY

Denis PLANTE
NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe
Louis Pelletier

32, rue St-Thomas
Tél.: 42 C.P. 209
Montmagny, P.Q.
Rés. Manoir des Erables

ASSURANCES

"La Laurentienne"
Assurance sur la vie
Jean-Marie PROULX

Feu, Automobiles,
Responsabilités, Accident
HEBERT et PROULX

MONTMAGNY

TEL.: 1001

Pour toutes vos assurances
consultez

PHILIPPE ROY INC.
Courtiers d'assurances agréés

MONTMAGNY

Bureau: 102 St-Jean-Baptiste — Rés.: 5, St-Joseph,
Tél.: 92 Tél.: 240

Jean-Paul
CLOUTIER

B.A.
Licencié en
Sciences commerciales

Maurice
CLOUTIER

B.A., L.L.L.
Notaire

Gaston
CLOUTIER

Courtier
d'Assurances

Maurice Cloutier, fils, Notaire
Saint-Paul de Montminy

Cté de Montmagny,

P.Qué.

Téléphone: 72

PARE & DAVELUY
AVOCATS

Rue St-Jean-Baptiste
Montmagny
(Edifice Allard)

Téléphone: 194

Jos. MARINEAU
B.A. L.L.L.
AVOCAT

31 rue du Dépôt
Montmagny

Gonzague BELANGER

B. A. LL. L.
NOTAIRE

Tél. bur.: 592 - Rés.: 767
2 rue St-Jean-Baptiste
Montmagny

Tél. Bur.: 1183 - Rés.: 631

Denis GOBEIL, LL. L.
AVOCAT

34, rue de la Gare
Montmagny

MIDGET AU CHOCOLAT

UNE RECETTE EXCLUSIVE
LES MEILLEURS INGREDIENTS
UNE FOURNEE D'EXPERTS
VOILA POURQUOI
LES BISCUITS MIDGET AU CHOCOLAT
sont délicieux.

BISCUITS MONTMAGNY INC.
Montmagny Québec
VENTE CHEZ VOTRE EPICIER

CINEMA LAFONTAINE

Dimanche, lundi Mardi

25, 26, 27 septembre

ODONGO

Rhonda Fleming, M. Carey

28, 29, 30 sept. 1 oct.

La BELLE ROMANCE

Gina Lollobrigida

CINE ETUDIANT

Pendant juillet et août

il n'y aura pas de

Matinée le samedi

après-midi

Dr M. LAVERDIERE
Chirurgien-Dentiste
20, de la Gare - Tél: 293
MONTMAGNY

RETRAITES FERMÉES

SEPTEMBRE

26-28: Ecole d'Agriculture Ste-Anne
Pré. 3e et 4e.

28-30: Ecole d'Agriculture Ste-Anne
OCTOBRE

3- 5: Dames

7- 9: Retraite de perfection: Dames et Demoiselles
a-s Mlle Lucienne Dion

10-12: Demoiselles

14-16: Hommes et Jeunes gens

17-19: Dames (Riv.-du-Loup)

21-23: Hommes et Jeunes gens, Montmagny

24-26: Demoiselles

28-30: Hommes et Jeunes gens (Riv.-du-Loup)

31-2 nov.: Dames

1ère et 2e.

N.B. — L'entrée se fait à 7h.30 du soir (heure de Ste-Anne) le premier jour indiqué. La clôture pour la retraite de 2 jours a lieu à 7h. du soir.

Tout groupe paroissial ou diocésain qui veut organiser une retraite doit faire sa réservation à l'avance et donner sa réponse définitive, quant au nombre, "dix jours avant le début de sa retraite". Si quelqu'un est empêché de venir faire sa retraite, après avoir donné son nom, il doit avvertir le plus tôt possible ou se faire remplacer.

On peut se présenter à n'importe quelle retraite, même en dehors de son groupe paroissial, si cela vous convient mieux, A LA CONDITION DE RESERVER A L'AVANCE sa place en écrivant ou en téléphonant au R. P. Samuel Côté, O.M.I., supérieur, ou R. P. P.-E. Laframboise, recruteur, O.M.I., C.P. 334, Tél.: 346 Ste-Anne de la Pocatière, P.Q.

Cartes d'Affaires

Tél.: 871

Dr. Henri Dallaire

Accouchement à domicile
Traitements Electriques
Médecine générale

Bureau: 16, rue St-Pierre, Montmagny

AU SERVICE DU PUBLIC JOUR ET NUIT

"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."
COMPTABLES AGREES

Bertrand Caron, C.A.
Guy Renaud, C.A.
Régent Gagnon, C.A.

Lionel Corriveau, C.A.
Berchmans Chénard, C.A.
Gérard Lapointe, C.A.

Raymond Madore, C.A.

86, rue de la Gare — Montmagny — Tél.: 1003
Bureaux, Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli — Matane

"Bou langer, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

COMPTABLES AGREES - CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: LA 5-4955

71, rue St-Pierre

Case Postale 97, Haute-Ville

QUEBEC 4.

Dr. J.-M. Bernatchez,
d.d.s.

Chirurgien-Dentiste

4, rue Jacques Berthiaume
Ste-Foy, Québec

RENE SAMSON

Entrepreneur-Electricien
Vente d'acc. électriques

Rue St-Jean-Baptiste
Tél. 209 Montmagny

Installations et réparations
électriques
Travail de tous genres
en électricité

ROGER PROULX
ENT.-ELECTRICIEN
87, rue Ste-Brigitte-Nord
Tél.: 1084 Montmagny

Viateur CARON, Enr

- Accessoires d'autos
- Articles de sport
- Articles de maison
- Peinture Flo-Gloze

500, Trans-Canada,
Téléphone: 1101
Montmagny

Don d'une Encyclopaedia Britannica



Plus de 700 écoles secondaires et collèges classiques d'expression française dans la province de Québec et nombre d'autres ailleurs au Canada seront parmi les institutions choisies pour recevoir, à titre de don, une Encyclopaedia Britannica en 24 volumes. Ce geste, en faveur de l'instruction scolaire au niveau secondaire au Canada, atteindra la somme de \$1,000,000. Monseigneur Paul Lafleur, Prêlat Domestique, aumônier du Collège Marguerite Bourgeoise de Montréal remet, au nom des éditeurs, un volume à Mlle Lorraine Duchesne, présidente des élèves tandis que la Révérende Mère St-Sylvius, directrice de cette institution en est spectatrice.

ON NOUS
ECRIT

Monsieur le Directeur,

M. Pierre-Yves Pépin étant parti en Europe pour une période de deux ans, m'a priée de bien vouloir vous remercier en son nom de l'envoi de votre hebdomadaire qui lui a été d'une grande utilité dans l'élaboration de son rapport sur la mise en valeur des ressources naturelles de la région Gaspésie-Rive-Sud. Son étude est maintenant terminée et sera publiée vraisemblablement au cours du mois de janvier.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marguerite Bareil,
secrétaire.

Né en 1900 pour le peuple
de chez nous,
"LE PEUPLE"
reste de TOUS
le journal préféré.

Nouvelles-
ECLAIRS

Continuant sa tournée pastorale, Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse de Ste-Anne, visitera St-Paul, vendredi le 23 septembre, Ste-Apolline le 30, St-Fabien le 3 octobre, St-Just le 4, Lac Frontière le 5, Ste-Lucie le 6 octobre.

Dimanche prochain, le 25 septembre, à 9.00, aura lieu à Ste-Perpétue, la bénédiction d'un orgue dont l'installation vient d'être terminée par M. Bertrand, de la maison Casavent, de Ste-Hyacinthe. A cette occasion, M. Louis Dubé, organiste à La Tuque donnera un grand concert. M. Dubé a mis à son programme des oeuvres de J.-B. Bach, Messiaen, Pucell, etc. Tous les paroissiens de Ste-Perpétue et des paroisses avoisinantes sont invités.

Le dimanche 25 septembre sera consacré, par le centre diocésain de Ste-Anne, à l'étude des Techniques de Diffusion. Le centre est dirigé par M. l'abbé Ronald Landry.

Sur recommandation de la section de Berthier en Bas, la Société St-Jean-Baptiste Diocésaine a fait un don de \$1,000. à la famille de M. L.-P. Mercier, décédé récemment et qui était membre du cercle des Philantropes. Une nouvelle cotisation de \$1.00 sera donc exigé des membres.

La ville de Montmagny fait entreprendre des travaux d'asphalte dans plusieurs rues de notre localité, en particulier dans le nouveau développement domiciliaire au nord-ouest de la route Trans-Canada.

Le mardi 4 octobre, à 8.30 précises, au Soubassement de l'église St-Thomas, il y aura une grande soirée récréative, organisée par les Filles d'Isabelle, au profit de l'église St-Thomas. De nombreux prix de présence seront distribués. Venez en foule aider votre église.

A Shawinigan, le 17 août 1960, est décédé M. Gustave Normand, époux de Dame Jeanne Blouin. Autrefois de Montmagny. Il était le frère de M. Marius Normand.

Le film qui devait être présenté par les Petites Soeurs des Pauvres dans la paroisse St-Thomas de Montmagny, cette semaine, a dû être reporté à une date ultérieure.

Une réunion du Comité des Loisirs de Montmagny aura lieu le lundi 26 septembre à 8.00 à l'école Beau-bien. Tous les intéressés y sont attendus.

Vous êtes cordialement invités au magasin "Les Appareils Domestiques Enr." à venir constater les transformations qui sont actuellement en cour et de profiter des aubaines, sur toute la marchandise aux conditions d'achat spécifiées plus bas dans le coupon-valeur répétée.

\$5.00 **GAGNEZ** JUSQU'À \$ 5.00 \$5.00

\$5.00 A chaque jour une facture d'achat \$5.00
au comptant est tiré au sort par un client

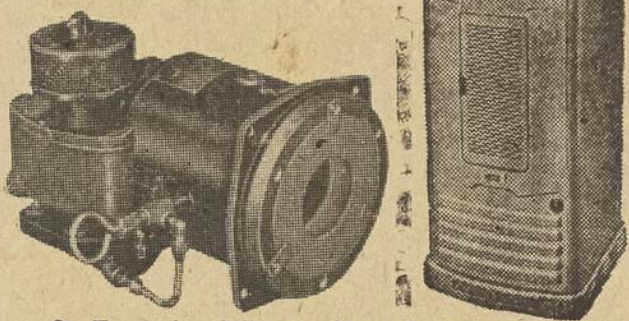
OU TROUVER
LA COULEUR
DESIRÉE?



Notre machine à colorer peut faire 1000 teintes et plus, chacune faite devant vous en moins de 30 secondes.

Assortiment complet des Produits Baribeau, comprenant des articles ménagers en bois de grande utilité pour la ménagère, en vente à notre magasin. Messieurs les marchands et plombiers, installations modernes pour magasin de marque Roll-it et Multiflex en démonstration, installés à notre magasin Messieurs les plombiers, • Circulateur à eau chaude Suprême, ainsi que adoucisseur et purificateur d'eau de marque "Aqua", garanti,

- Quincaillerie générale
- Outil électrique Stanley, manuel à bois et fer
- Machinerie à bois Poitras et autres
- Accessoires électriques et cadeaux
- Brûleur à l'huile ABC, Boston Breese et pour poêle et Zénit pour fournaise.



- Fournaise Coleman, dans et sur le plancher
- Pompe manuelle et électrique
- Tondeuse à gazon manuelle à gazoline et électrique

\$1.00 Coupon-valeur, répété à chaque \$5.00 d'achat et plus. \$1.00

jusqu'au 1er octobre 1960

AU MAGASIN

Les Appareils Domestiques Enr.

127, St-Jean-Baptiste Tél.: 141 Montmagny
sur tout achat répété de \$5.00 au prix régulier de détail au comptant
Coupon-valeur, répété à chaque \$5.00 d'achat et plus.

\$1.00 \$1.00

" DE VOTRE REVENU... "

... tirez-en un deuxième "

Confiez le placement de vos épargnes à

Jacques Gaudreau

18, rue Collin — Tél.: 778-w — Montmagny

L. G. Beaubien & Cie Ltée

ACTIONS — OBLIGATIONS

70, rue St-Pierre

Québec



LE PEUPLE



Vendredi le 23 septembre 1960

LE PEUPLE

Nous avons entendu dire

- Qu'une fusillade avait éclaté, samedi matin, sur les rives du St-Laurent. Ce n'était pas une tentative de débarquement par des ennemis, mais simplement l'ouverture de la chasse.
- Qu'en dépit de ce feu nourri, bien des chasseurs n'ont pas eu de canards à mettre dans la casserole le lendemain....
- Que l'on voyait de nouvelles figures sous l'uni-forme de garde-chasse dans le comté de Montmagny
- Que traduire le Confiteur du latin au français posait parfois quelques difficultés.
- Que le club Richelieu préparerait, en collaboration avec d'autres groupements sociaux, une soirée en l'honneur de M. Hervé Gauvin. Les derniers détails seront arrêtés incessamment. Il s'agirait d'un banquet et d'une soirée.
- Que des propriétaires de Montmagny n'étaient pas tellement satisfaits de certains travaux d'asphalte que feront s'écouler sur leurs propriétés l'eau de la rue.
- Que le nouveau mur d'enceinte de la prison, à Montmagny, avait l'allure d'un blockhaus.
- Que des billets pour le "Salon de la Femme" qui se tiendra au Château Frontenac du 31 septembre au 2 octobre sont en vente, au prix de \$1.00 à la Pharmacie Bergeron et chez Mlle Green. Il y a des prix formidables à gagner en plus du droit d'entrée.
- Que les parties de hockey de la ligue de Montmagny, cet hiver, seraient toutes radiodiffusées par le poste CKBM. Une entente à ce sujet a été passée entre le poste et le comité des loisirs.
- Que les dentistes de la Rive-Sud avaient adopté de nouveaux honoraires dont le détail est publié dans cette édition.
- Que les Filles d'Isabelle comptaient sur une forte assistance à leur partie récréative au profit de l'église St-Thomas.
- Que "Le Peuple" entreprendrait prochainement des travaux d'agrandissement.
- Que si la ville faisait des travaux d'hiver, le fédéral son mur de soutènement et la Commission Scolaire son collège, il y aurait du travail pour bien du monde à Montmagny.
- Que cinq originaux se baladaient près de la Grande Ecluse, derrière le Cap St-Ignace, sous l'oeil vigilant des garde-chasse.
- Qu'une réunion de l'Amicale Marguerite d'Youville de Cap St-Ignace, aurait lieu dimanche prochain.
- Qu'un jeune délinquant, auteur de nombreux vols dans notre ville, avait été arrêté.
- Que M. Gérard Labrecque maire de St-Raphael, avait été nommé de nouveau, officier-rapporteur fédéral pour le comté de Bellechasse.
- Qu'un marchand de Québec serait intéressé à se porter acquéreur de la bâtisse Luc Gobeil sur la rue de la Gare. Verrons-nous un autre commerce de lingerie à Montmagny.

Le Richelieu de la Pocatière

"Le Club Richelieu Ste-Anne célébrera bientôt son cinquième anniversaire de fondation. Ses membres ont accompli dans leur milieu social une oeuvre incomparable" ainsi s'exprimait jeudi soir dernier le Dr Clément Germain, président de cet organisme de bienfaisance lors de la reprise des activités. On remarquait à ses côtés: M. Elzéar

Martel, maître de cérémonie; le Dr Bertrand Forest, président régional; Dr Raymond-M. Raymond, vice-président; Louis Bérubé et Antonio Chouinard, directeurs; M. le Notaire L.-A. Dupuis.

Au cours de ce souper qui a remporté un grand succès par suite de la franche camaraderie et l'esprit Richelieu qui ont régné, plusieurs questions

furent étudiées afin de porter secours à l'enfance malheureuse. M. le Dr Champlain Perreault a accepté, avec infiniment de plaisir, de trouver des conférences pour l'année nouvelle qui débute. M. le Dr Champlain Perreault remplit cette charge à la satisfaction de tous les membres depuis plusieurs années.

La célébration du 5ème anniversaire de fondation du Club a retenu l'attention des membres qui désirent souligner l'événement par une grande manifestation. De nombreuses suggestions furent apportées et l'Exécutif se réunira d'ici quelques jours afin de former un Comité d'organisation. Le souper s'est terminé par le tirage d'une grosse boîte de pistaches généreusement offerte par le Dr Bertrand Forest, président fondateur. M. André Girard de St-Jean Port-Joli, l'heureux gagnant, a invité les membres à déguster les pistaches!

Ce qui fut le plus goûté à Montmagny

Les goûts ne se discutent pas

Il y a ans. Devinez l'année. Au cours de la journée du dimanche le 7 juillet, si l'on avait demandé à celui, où celui-là, "Quelle cérémonie avez-vous le mieux aimé? Celle à laquelle je viens d'assister, tellement chaque heure avait son cachet spécial et ses beautés particulières. Nos 2 journaux locaux, et des quotidiens de Québec, disaient ceci "Ce qui fut le plus goûté" aussi "Tout est royal", sans oublier encore ceci "Et voilà le trône somptueux". Bien oui, tout cela se passait du 3 au 7 juillet 1946, vous n'y pensez peut être pas, mais chose certaine, vous vous en souvenez!... C'était notre beau et majestueux Congrès Eucharistique Régional de Montmagny.

Le mot d'ordre était "On veut faire beau On veut faire grand!" Tout est prêt: Il a fallu, une véritable armée d'apôtres pour réaliser ce Congrès Eucharistique. En somme c'est toute la région qui s'est mise à l'oeuvre.

Quelles seront nos démarches, nos inquiétudes, chacun de nous pour la prochaine retraite fermée qui aura lieu du vendredi soir le 21 octobre au dimanche le 23 à la maison du Très Saint Rosaire, Ste-Anne de la Pocatière.

Anciens retraitants, vous le savez ce que c'est une vraie retraite fermée... L'Association des Anciens Retraitants, comp-te sur votre aide généreuse, il faut une armée d'apôtres, dites-le à tous vos amis, soyez un véritable propagandiste, offrez votre service sans respect humain, pour que le triomphe du Congrès Eucharistique de 1961, se renouvelle cette année par la retraite fermée.

Le mot d'ordre est ceci pour tous! Pour le salut de mon âme, pour le bonheur de ma famille, pour ma paroisse, mon diocèse, j'y vais et j'amène mes amis. Nous aurons des automobiles disponibles pour le transport, gratuitement aller et retour pour les retraitants. N'oublions pas la date, vendredi soir le 21 octobre au dimanche le 23 octobre.

Vouloir c'est pouvoir. L'Association des Anciens Retraitants.

Robert Proulx, sec. Pour réservations, où renseignements: Georges Hébert, tél 1001

Paul Pouliot, tél. 1079
Léo Paul Côté, tél. 1174
Paul Fournier, tél. 221
Aimé Caron, tél. 259
Léo Laberge, tél. 1075w
Pierre Després, tél. 196
Donat Bernier, tél. 613 w 2
Armand Caron, tél. 433 w 11
Fernand Blais, tél. 501
Robert Proulx, tél. 284w

Au Palais de Justice

Un épicier acquitté

Un épicier-licencié de Montmagny qui avait été accusé par la Couronne d'avoir transporté des boissons alcooliques en dehors de la zone permise par la loi a été acquitté par le juge Jean-Paul Bérubé, mercredi. Le magistrat a rendu un jugement écrit dans cette affaire. Il déclare que, faute de preuves, il doit rejeter l'accusation. En effet, les officiers de la police des Liqueurs ont arrêté le véhicule à une distance insuffisamment éloignée de Montmagny pour être considérée comme illégale. De plus ils n'ont pas établi la preuve que la charge devait être livrée à un client dont l'établissement est situé en dehors de la zone permise.

Vagabondage

Un individu de Ste-Apolline, accusé de vagabondage, a bénéficié d'une sentence suspendue pour six mois, à condition, qu'il verse un cautionnement de \$300. pour répondre de sa bonne conduite durant deux ans.

Un citoyen de Moncton, N.B., a été moins heureux. Sur une accusation de vagabondage, il a été envoyé en prison pour huit jours.

Loi des Liqueurs

La Cour a infligé les condamnations, si après pour des infractions à la loi des Liqueurs: un hôtelier de St-Damen, \$100. un restaurateur de St-Charles, \$100., un hôtelier de St-Camille, \$50. un restaurateur de St-Paul \$100. un hôtelier du Lac Frontière \$50., un hôtelier de St-Damien, \$100., un individu de St-Lazare, \$100. un hôtelier de St-Pamphile \$50., un hôtelier de St-Camille \$50.

Loi de la circulation

Pour vitesse excessive, un automobiliste d'Armagh et un autre de Québec ont reçu des sentences les condamnant à un amende de \$20.

Pour avoir conduit un véhicule non-immatriculé, un résident de St-Adalbert a écopé d'une amende de \$10.

Accusé d'avoir conduit alors que ses facultés étaient amoindries par l'alcool, un automobiliste de Ste-Félicité a écopé d'une amende de \$50. et d'une suspension de son permis pour un an.

Un autre automobiliste, de Québec, sur une accusation identique, a été frappé d'une amende de \$50. et il ne pourra conduire durant trois mois. La même sentence a été appliquée à un conducteur de Ste-Justine.

Accusés d'avoir consommé des liqueurs alcooliques dans un véhicule, trois citoyens de St-Camille ont été condamnés à des amendes de \$10. et les frais. Un résident de St-Pamphile, sous la même accusation, a été taxé d'une amende de \$20.00.

Pour avoir conduit sans permis, un automobiliste de Montmagny a écopé d'une amende de \$10. et les frais.

En marge du dimanche des Techniques de Diffusion

Ce que Pie XII écrivait dans l'Encyclique "Miranda Prorsus" au sujet de la télévision pourrait être dit de toutes les autres techniques:

"La modération dans l'usage de la télévision, l'admission de leur jugement sur les spectacles vus et enfin leur éloignement des programmes qui ne leur conviennent pas incombent comme un grave devoir de conscience aux parents et aux éducateurs".

A la lumière de cette directive, nous détacherons du Code des usagers de la télévision quelques unes des normes qui s'avèreront les plus utiles aux parents pour guider leurs enfants vers un meilleur usage de la télévision.

Puisqu'il ne saurait être question d'indiquer des directives pour une bonne utilisation de toutes les techniques de diffusion, nous insisterons surtout sur la télévision. Cette insistance est justifiée par le thème choisi pour cette prédication et aussi par le caractère familial de la télévision. Celle-ci rejoint davantage la famille réunie pour exercer sur la famille en tant que groupe une influence.

NORMES IMPOSEES PAR L'AGE DE L'ENFANT

L'enfant ne peut tirer profit de la TV avant d'avoir atteint un certain développement physiologique et psychologique. L'usage trop précoce de la TV est donc à éviter.

Un niveau d'âge minimum, qui fasse règle pour tous les cas, est difficile à déterminer dans l'état actuel des recherches. A titre d'indication, on notera cependant que le seuil initial pour une réception utile des émissions télévisées est plus tardif que celui qui concerne la radiodiffusion. Si certaines émissions de radio peuvent être suivies avec profit dès quatre ans, la TV dépasse en général les capacités de réception valable de l'enfant avant cinq ou six ans.

Pour les débuts surtout, l'enfant ne sera pas livré à lui-même face à l'écran. Parents et éducateurs feront bien d'être à ses côtés pour vivre avec lui ses premières expériences de téléspectateur. Cela leur permettra de mieux juger de l'adaptation du spectacle à l'enfant, ainsi que de dissiper d'éventuels malentendus

consécutifs à une adaptation seulement partielle.

Au cours des étapes successives de sa croissance, l'enfant doit apprendre graduellement l'art d'être un "bon" spectateur de télévision à la fois sensible, judicieux, exigeant et réagissant. Les éducateurs auront d'abord à lui donner des explications, à faire avec lui des mises au point puis à relier et intégrer les apports de la TV à ses autres sources de connaissance et d'expérience, dans le sens d'une culture personnellement assimilée et unifiée.

Sont à proscrire à tout âge, mais surtout pendant la petite enfance et à certains moments hypersensibles de l'adolescence: les spectacles surexcitants, hallucinants, choquants, traumatisants, par exemple la vue de personnages hideux, effrayants, de scènes de cruauté lentes et détaillées, de situations où l'humanité paraît avilie et dégradée.

Encore que la TV se prête éminemment à constituer un spectacle familial, on ne laissera pas s'implanter l'idée que toutes les émissions conviennent nécessairement à tous les membres de la famille, et que chacun y a également droit. Les plus jeunes doivent être amenés à concevoir que, de même qu'à table on ne leur donne pas du vin ou du café, certains spectacles de la TV sont normalement réservés aux plus âgés. Pour qu'ils l'admettent, il faut que les plus grands y compris les parents, leur donnent eux-mêmes l'exemple de renoncer à tout voir, soit qu'il s'agisse d'émissions indignes d'attention, soit que d'autres occupations ou mêmes d'autres loisirs aient priorité.

NORMES POUR LA DUREE DE L'ECOUTE ET DE LA VISION

La TV ne doit pas envahir toute la vie. L'idéal pour son rendement éducatif et récréatif n'est pas qu'elle y conquière la plus grande place possible, mais qu'on lui trouve sa juste place dans la journée de l'enfant et de la famille, l'intégrant, sans leur nuire, aux autres occupations et aux autres loisirs. Seul un dosage judicieusement équilibré, et peut être parcimonieux, empêchera qu'un aussi riche instrument de formation et de détente ne devienne nocif ou que ses jeunes usagers ne soient bientôt blasés à son égard.

Enfin, le climat familial finit par y perdre dans la mesure où les conversations ne trouvent plus leur place, où l'intimité et le recueillement deviennent impossibles (menace accrue par suite de l'exiguïté de nombreux appartements. Tous ces échanges sociaux de la vie quotidienne doivent être préservés d'un envahissement despotique de la "boîte à image".

ROLE DES PARENTS DANS LA RECEPTION DE LA TELEVISION

Rappelez-vous que vous devez aider l'enfant à n'être pas un récepteur passif. Suscitez ses appréciations, ses réactions. Il faut qu'il apprenne par votre exemple à faire peu à peu lui-même son choix. Vous ne serez pas tous jours à ses côtés. A partir de l'adolescence au moins, il faut que vous puissiez vous fier à lui à cet égard.

C'est ainsi que vous découvrirez que, par la V, la famille est en mesure d'entourer, d'accom-

pagner l'enfant dans ses acquisitions culturelles et dans ses loisirs beaucoup plus loin qu'elle ne le faisait naguère. Elle lui inspire même des réactions plus saines que celles qu'il peut avoir dans une salle publique. Si vous savez l'utiliser, vous lui devrez une communion plus intime avec vos enfants et la possibilité d'échanges d'idées et d'émotions qui approfondiront vos liens réciproques.

CONCLUSION

Les techniques, un don de Dieu

Les techniques modernes de diffusion sont placées par Dieu dans nos vies afin que nous les

fassions servir à la réalisation de la vocation chrétienne de l'individu et de la famille.

La famille chrétienne issue de Dieu et orientée vers Dieu doit utiliser tout ce qui peut aider à l'épanouissement humain, moral et spirituel de chacun de ses membres.

Dans la mesure où les techniques modernes viseront à cette fin, nous devons les considérer comme autant de dons de Dieu.

Attitude de l'Eglise en regard des techniques

Pie XII rappelait, dans l'Encyclique "Miranda Prorsus", que "si les progrès techniques dont se glorifie notre époque sont assurément les fruits du génie et du travail de l'homme, ils sont d'abord des dons de Dieu. Dieu en a donné la connaissance aux hommes afin d'être honoré dans ses merveilles." (Eccl. 38: 6).

Pie XII ajoutait: "L'Eglise ac-

cueille avec sympathie et même avec joie les divers moyens de communication, les considérant capables de perfectionner l'homme et de faire rayonner la Bonne Nouvelle". D'autre part, l'Encyclique invitait également à une attitude de prudence réserve puisque ces techniques peuvent aussi faire "surgir en nous des inquiétudes les plus fondées".

Attitude du catholique

Le catholique adoptera cette même ligne de pensée: un accueil bienveillant inspiré par les virtualités des techniques pour l'élevation et le perfectionnement de l'homme, et une certaine réserve, dictée par la prudence, devant ce qui peut infirmer ou empêcher le développement total de l'homme et du chrétien.

Le Centre Diocésain du Cinéma, de la Radio et de la Télévision par: Ronald Landry, ptre, Directeur diocésain.

Bénédictio de l'Evêché de Ste-Anne de la Pocatière

"L'évêché c'est la maison paternelle et vous l'avez édifée par votre charité" ainsi s'exprimait Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse de Ste-Anne, dimanche dernier, lors d'une grande fête qui marquait la bénédiction solennelle de l'édifice. On y remarquait la présence des membres du Comité de Régie dont Mgr Alphonse Fortin, P. A., vicaire général est le président, les présidents conjoints de la Campagne du Fonds Diocésain, les présidents régionaux un très nombreux clergé de 3,000 fidèles venus de presque toutes les paroisses du diocèse.

"Il y aura neuf ans cette semaine, dit Son Excellence en souhaitant la bienvenue à ses diocésains, que j'arrivais ici comme premier évêque de Ste-Anne. L'évêché de Ste-Anne était donc juridiquement établi. Aujourd'hui, nous en célébrons la réalité matérielle ou physique. Je suis heureux que vous soyez venus vous joindre à moi pour implorer la bénédiction du ciel sur cette maison; je vous en remercie cordialement. Cette maison est la vôtre, poursuit Son Excellence; c'est la maison paternelle et c'est vous qui l'avez édifée par votre charité particulièrement à l'occasion de la souscription diocésaine lancée l'an dernier. Les plus beaux monuments du Moyen Age et les cathédrales en particulier, ont été édifés par les fidèles eux-mêmes, artisans pieux et dévoués qui apportaient chacun sa pierre et la posait selon les données d'un architecte. C'est le geste que vous avez posé vous-même lors de la souscription. Je vous en félicite et vous en remercie encore une fois. Son Excellence termina en remerciant l'architecte et le constructeur de l'évêché. "Ils ont travaillé avec l'ardeur et le dévouement non pas du simple mercenaire, mais du collaborateur qui veut faire beau et bon sans cependant verser dans le luxe".

Le diocèse compte 9 ans

Le diocèse de Ste-Anne a connu au cours de ses neuf ans d'existence des progrès remarquables et, grâce à Dieu, rapides et consolants. Détaché entièrement de l'histoire dio-

cèse de Québec, le premier et le plus vieux de tout le pays, le diocèse de Ste-Anne de la Pocatière, en se séparant des institutions solidement établies de la vieille capitale où ses fidèles avaient puisés jusque là, a dû s'organiser à neuf et créer sur place et de toutes pièces les institutions et services nombreux et variés que doit comporter un tel centre de vie religieuse. On possédait, il est vrai, un collège classique qui assurait le recrutement de ses futurs prêtres; un clergé dévoué à l'éducation de la jeunesse et aux oeuvres paroissiales.

Nous avons vu naître, se développer et progresser l'oeuvre des retraites fermées qui possède maintenant sa propre maison; les nombreuses oeuvres d'action catholique et sociale groupées dans la maison du Centre Diocésain. Nous avons vu également s'agrandir l'Ecole d'Agriculture qui a célébré, l'an dernier, son centenaire, nous avons vu se créer à Rivière-du-Loup et à Montmagny des Externats Classiques répondant mieux dans ces villes situées aux deux extrémités du diocèse aux besoins et aux exigences de la vie moderne. Au cours de ces neuf ans, Son Excellence eut la joie et la consolation de conférer l'Onction sainte à une cinquantaine de nouveaux prêtres qui sont venus grossir les

Rappelons en terminant qu'à la fondation du diocèse, on comptait 3 communautés religieuses d'hommes avec 8 maisons et 15 communautés religieuses de femmes avec 53 maisons. Leur nombre est maintenant passé à 6 communautés et 14 maisons et 15 communautés et 60 maisons res-

pectivement. Les nombreux services que comporte l'organisation matérielle d'un diocèse: la curie, la procure, la chancellerie, les archives diocésaines, le chapitre, les bureaux du secrétariat, furent établis dans les locaux forcément temporaires. Un diocèse, tout comme l'Eglise elle-même, ne se bat pas dans l'abstrait. Comme toute société, l'Eglise et ses diocèses qui sont autant d'Eglises régionales, ont besoin d'hommes et aussi d'institutions pour remplir leur rôle de sanctification, de charité, d'éducation, d'apostolat et d'imprégnation de la vie chrétienne.



LISE BOUCHER, pianiste, sera l'invitée à l'émission *Récital* le dimanche 25 septembre, à 8 heures du soir. Elle jouera *Capriccio sur le départ d'un frère bien-aimé* de J. S. Bach, les *Etudes* numéros 7 et 9 de Debussy et deux oeuvres d'Albeniz: *Evocation* et *Triana*. LISE BOUCHER a étudié au Conservatoire de Musique de la Province avec Germaine Malepart. En 1957, elle remporta le premier prix du Conservatoire et l'année suivante, le Prix d'Europe. Pendant un séjour de deux ans à Paris, elle a étudié avec Antoine Rebutot. Elle vient d'obtenir une bourse du Conseil des Arts qui lui permettra de continuer ses études à Paris.

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession

Puis-je vous être utile?

Ls-P. FORTIN

Montmagny
Tél.: 960

C.P. 1033

SUN LIFE DU CANADA

SERVICE GRATUIT

du posage de prélatras, tapis ou tuiles achetés de

Bertrand Blanchard

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 377-W

La ●● PETANQUE

Le J.-PAUL BEAUMONT champion de la Ligue de Petanque

L'équipe de la Meccerie Beaumont, l'équipe de la première position, s'est emparé mercredi dernier du championnat de la Ligue de Petanque de Montmagny en exécutant un magnifique retour de trois parties contre le Restaurant Bel-Air qui lui-même avait réussi cet exploit qui leur permis de passer en finale.

Ce fut d'abord mardi dernier que le Restaurant Bel-Air dirigé par Roger Montminy, s'empara des deux premières parties par 12-4 chacune. Après ces deux défaites le Beaumont décida de continuer la série le

lendemain, usant de ce droit par les règlements établis.

Puis mercredi le Beaumont ayant remporté la 3e partie 11-10 redoubla d'ardeur pour égaliser les chances avec la 4e partie qu'il gagna 11-2. Ce fut la 5e joute qui décida du vainqueur et à la toute dernière minute de jeu. En effet les 2 équipes se sont rendu jusqu'à 10-10. Sur une malchance du pointer du Bel-Air le Beaumont saisi l'occasion et l'emporta. Une très belle finale qui tint les spectateurs sur le qui vive tout au long des joutes.

Congrès général de l'ADA du Québec

Montréal - Les 9 et 10 octobre prochain, les détaillants en alimentation du Québec, sous l'égide de leur Association, tiendront leur congrès général à Sherbrooke. Il est bon de souligner que ce congrès coïncide avec le cinquième anniversaire de fondation de l'ADA du Québec.

Les épiciers-bouchers indépendants du Québec, conscients de leur rôle dans un secteur très important de notre économie, étudieront, au cours des assises du congrès, tous les aspects administratifs de leur entreprise.

Il devient de plus en plus urgent que le public consommateur se renseigne sur l'évolution de cette entreprise de type familial qui demeure chez-nous une des seules à se maintenir dans un marché où la concurrence est la plus forte.

L'effort dépensé depuis quelques années par les détaillants indépendants pour résister à la concurrence acharnée de la grande entreprise anonyme, leur a valu de conserver près de 67% du volume total des ventes au détail.

A qualité égale, à service égal et à prix égal, les épiciers-bouchers sont en droit de compter sur les nôtres pour consolider leur position et tenir en alerte leur esprit d'initiative qui leur permet de soumettre leur entreprise aux exigences du progrès.

Si vous tenez
à respecter
l'autorité établie,
lisez régulièrement
"LE PEUPLE"

Rendement de joueurs
de la finale

R. Montminy	17 pts
J.-G. Poitras	15 pts
Jean Jacques	14 pts
J.-Paul Beaumont	14 pts
P.-E. Talbot	14 pts
Jos Corneau	13 pts

Mot du président

Je tiens à féliciter les champions de la Ligue de Petanque de Montmagny pour 1960 soit la Meccerie J.-P. Beaumont. Les joueurs de cette équipe ont prouvé qu'ils étaient des champions, d'abord en finissant en tête du classement de la saison pour ensuite décrocher le championnat des éliminatoires avec un brillant retour de 3 parties.

Félicitations aussi au restaurant Bel-Air, équipe finaliste, pour leur très bel performance dans cette série. N'eut été le facteur malchance qui s'abat sur eux il aurait certainement sorti vainqueur.

La remise des trophées aura lieu dans quelque temps mais je voudrais ici féliciter tous les joueurs de la ligne de leur bel esprit sportif et de la franche camaraderie qui a régné tout au long de la saison. Merci également au secrétaire de la Ligue Maurice Blais pour son appui constant.

Je crois que les succès de 1960 sont un gage d'espoir pour les années futures.

Merci en terminant aux commanditaires d'équipes qui par leur commandite ont fait de la saison de pétanque ce qu'elle a été.

R. Rhéaume Prés.

Les SPORTS

LES JEUX DE L'EMPIRE PRESENTES A PERT AUSTRALIE EN 1962.

Les Jeux de l'Empire et du Commonwealth 1962 se dérouleront à Perth Australie, du 22 novembre au 1er décembre, a-t-on annoncé à Rome la semaine dernière.

Ces dates ont été fixées lors du congrès de la fédération des Jeux de l'empire britannique et du Commonwealth.

Quatre pays ont soumis des requêtes pour les jeux de 1966. Il s'agit de l'Inde, La Rhodésie, l'Ecosse et la Jamaïque.

LES DODGERS RAPPELLENT 13 JOUEURS

Les Dodgers de Los Angeles ont rappelé treize joueurs des ligues mineures dont le Montréalais Tom Karkness et le lanceur Rick Warren des Royaux de Montréal. De ce nombre, seulement quatre ont rejoint les Dodgers à Cincinnati jeudi dernier. Il s'agit de Willie Davis, Charley Smith et Ron Fairley du Spokane, et le lanceur Phil Ortega, du Green Bay.

Les autres joueurs devront se rapporter aux Dodgers soit cette semaine pour quelques-uns et au printemps pour les autres.

L'ENTRAINEMENT DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE LES RANGERS A KITCHENER

Dean Prentice, a aggravé une blessure à un genou lors du premier exercice de l'équipe la semaine dernière à Kitchener. Prentice a été envoyé à la clinique Mayo de Rochester, au Minnesota, pour un examen médical.

Par ailleurs, l'instructeur Alf Pike s'est déclaré enchanté de l'état de santé de Camil Henry et de John Anna. On sait que les deux joueurs ont subi des interventions chirurgicales à la fin de la dernière saison.

LES MAPLES LEAFS A PETERBOROUGH

Le joueur de défense Carl Brewer, a finalement accepté de signer son contrat en vue de la prochaine saison de la N.H.L. On sait que Brewer ne s'entendait pas sur la question salaire.

LES BLACK HAWKS A ST. CATHERINES

Les Black Hawks de Chicago ont un total de 32 joueurs à l'entraînement. L'instructeur du club a fait patiner ses joueurs sans arrêt durant 90 minutes de chacune des périodes d'entraînement tenu vendredi dernier.

Au Palais des Quilleurs

Ligue Midget

POSITION DES EQUIPES

Clubs	P.J.	Pins	PHS	PHT	P.G.	T.G.	pts
1—Manoir Taché	3	2027	721	2027	3	1	4
2—Caprices des Saisons	3	2245	826	2245	2	1	3
3—Epicerie Fréchette	3	1886	675	1886	1	0	1
4—Philippe Chabot	3	1790	639	1790	0	0	0

Chez les hommes

MOYENNES INDIVIDUELLES

	P.J.	.Pins	T.S.	PHS	PHT	Moy
1—Eugène Leclerc	3	488	488	210	488	162.2
2—Marcel Morin	3	486	486	190	486	162
3—Ghislain Boulanger	3	476	476	205	476	158.2
4—Pete Talbot	3	473	473	193	473	157.2
5—Gaston Robin	3	471	471	175	471	157.
6—Germain St-Pierre	3	452	452	199	452	150.2
7—Roger Fréchette	3	422	422	197	422	140.2
7—Denis Jean	3	425	425	157	425	141.2
9—Denis Fréchette	3	417	417	154	417	139.
10—André Gaudreau	3	403	403	141	403	134.1
11—P.-P. Fréchette	3	392	392	165	392	130.2
12—Denys Gaudreau	3	368	368	141	368	122.2

Chez les dames

1—Colette Fournier	3	513	513	201	513	171
2—Lisette Desjardins	3	349	349	156	349	116.1
3—Gilberte Lamonde	3	341	341	137	341	113.2
4—Carmelle Bouffard	3	331	331	131	331	110.1
5—Odette Fréchette	3	329	329	116	329	109.2
6—Elizabeth Morin	3	322	322	127	322	107.1
7—Monique Leclerc	3	321	321	116	321	107
8—Louise Boulanger	3	169	169	57	169	56.1

PROCHAIN PROGRAMME

Allées 1-2 Manoir Taché vs Epicerie Fréchette
Allées 3-4 Philippe Chabot vs Caprices des Saisons

Ligue Mixte "A"

POSITION DES EQUIPES

Clubs	P.J.	Pins	PHS	PHT	P.G.	T.G.	pts
1—Guy Lamonde	3	1821	1821	673	3	1	4
2—Gaston Robin	3	1629	1629	589	2	1	3
3—Gaston Montminy	3	1506	1506	577	1	0	1
4—Wilson Boulet	3	1719	1719	628	0	0	0

MOYENNES INDIVIDUELLES

	P.J.	.Pins	T.S.	PHS	PHT	Moy
1—Guy Lamonde	3	418	418	146	418	139.1
2—Michel Jean	3	385	385	177	385	128.1
3—Gaston Robin	3	383	383	155	383	127.2
4—Gaston Montminy	3	380	380	161	380	126.2
5—André Bernier	3	376	376	149	376	125.1

6—Clément Langlois	3	370	370	147	370	123.1
7—Wilson Boulet	3	367	367	148	367	122.1
8—Claude Fréchette	3	361	361	146	361	120.1
9—Marcel Picard	3	355	355	146	355	118.1
10—Gilles Morin	3	354	354	126	354	118
11—Richard Leclerc	3	346	346	140	346	115.1
12—Gaétan Gaudreau	3	341	341	162	341	113.2
13—Guy Couillard	3	331	331	123	331	110.1
14—J.-Claude Richard	3	319	319	168	319	160.1
15—Jacques Dassylva	2	214	214	119	214	107
16—Michel Robin	3	294	294	109	294	98
17—Eddy Nicole	3	290	290	105	290	96.2
18—Laurenzo Montminy	3	258	258	107	258	86
19—M. Boulet	3	234	234	97	234	78

PROCHAIN PROGRAMME

Allées 7-8 Gaston Montminy vs Guy Lamonde
Allées 9-10 Wilson Boulet vs Gaston Robin

Ligue Masculine "B"

POSITION DES EQUIPES

Clubs	P.J.	Pins	PHS	PHT	P.G.	T.G.	pts
1—H. Montmagny	3	2167	2167	774	3	1	4
2—Industries Roy	3	1854	1854	700	3	1	4
3—Edouard Boutin	3	1872	1872	661	0	0	0
3—Salon du Meuble	3	1644	1644	588	0	0	0

MOYENNES INDIVIDUELLES

	P.J.	.Pins	T.S.	PHS	PHT	Moy
1—Claude Gaudreau	3	472	472	194	472	157.1
2—J.-Claude Gaudreau	3	445	445	154	445	148.1
3—Claude Gaumond	3	440	440	163	440	146.2
4—René Gaudreau	3	437	437	149	437	145.2
5—Sylvio Leblanc	3	436	436	175	436	145.1
6—Claude Roy	3	425	425	160	425	141.1
7—Roland Nicole	3	390	390	139	390	130
8—Claude Coulombe	3	387	387	166	387	129
9—A. Gaudreau	3	382	382	135	382	127.1
10—Gaby Aubé	3	379	379	135	379	126.1
11—Gaétan Gaudreau	3	365	365	129	365	121.2
12—Paul Coulombe	3	363	363	145	363	121
13—Marcel Bouffard	3	347	347	126	347	115.2
14—Claude Blais	3	346	346	124	346	115.1
15—L. Létourneau	3	342	342	149	342	114
16—Lucien Drouin	3	342	342	130	342	114
17—Jacques Létourneau	3	333	333	139	333	111
18—André Côté	3	318	318	129	318	106
19—Gérard Journeault	3	308	308	111	308	102.2

PROCHAIN PROGRAMME

Allées 1-2 Edouard Boutin vs Industries Roy
Allées 3-4 H. Montmagny vs Salon du Meuble
Denys Gaudreau, publiciste

Avis de Naissances

Le 12 septembre a été baptisée Odette, fille de M. et Mme Donat Cloutier. Parrain et marraine M. Paul-Emile Gamache, oncle, Mlle Antoinette Lord, tante.

Le 17 septembre a été baptisée Nathalie, fille de M. et Mme Armand Caron. Parrain et marraine M. et M. Léofred Lamarre, oncle et tante. Porteuse Mme J. Berchmans Noel tante de l'enfant.

STE-LOUISE

Le 14 septembre a été baptisée Myette, fille de M. et Mme Noel Bois. Parrain et marraine M. René Boucher, oncle, Mlle Marguerite Boucher, tante.

ST-JEAN PORT-JOLI

Le 11 septembre a été baptisée Marie, Thérèse, Diane, fille de M. et Mme Maurice Chouinard, née Thérèse St-Pierre. Parrain et marraine M. et Mme Charles Thibault, oncle et tante. Porteuse Mlle Germaine St-Pierre, tante.

Le 16 septembre a été baptisé François, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Caron. Parrain et marraine M. et Mme Raymond Duval, oncle et tante. Porteuse Mme Guy Duval.

Le 15 septembre a été baptisée Lucie, fille de M. et Mme Jean-Julien LaBastille. Parrain et marraine M. et Mme Arthur Bourgault, oncle et tante. Porteuse Mlle Eugénie Dubé, amie de la famille.

ST-PIERRE

Le 15 septembre a été baptisé Joseph, Armand, Bruno, fils de M. et Mme Raymond Morin, née Rose-Yvonne Létourneau. Parrain et marraine M. et Mme Armand Létourneau, grands-parents. Porteuse

Mlle Armande Létourneau, tante.

CAP ST-IGNACE

Le 12 septembre a été baptisé Joseph, Sylva, Gaston, fils de M. et Mme Paul-Emile Lacombe, née Marie-Paule Fournier. Parrain et marraine M. et Mme Sylva Frégeau, oncle et tante. Porteuse Mme Valère Lacombe, tante.

ST-CYRILLE

Le 17 septembre a été baptisée Marie, Gisèle, Lucie, fille de M. et Mme Marcel Lord née Denise Richard. Parrain et marraine M. et Mme Guy Lord, oncle et tante. Porteuse Mme Octave Richard, grand-mère.

L'ISLET

Le 16 septembre a été baptisée Marie, Nadine, Claire, fille de M. et Mme Jean-Claude Caron née Claudette Caron. Parrain et marraine M. Raoul Caron, oncle Mme Charles Caron, grand-mère. Porteuse Mlle Jacqueline Caron, tante.

STE-PERPETUE

Le 17 septembre a été baptisé Pierre, fils de M. et Mme Fernand Pellerin, Parrain et marraine M. et Mme Saluste Grenier, grands-parents.

ST-PAMPHILE

Le 16 septembre a été baptisée Gisèle, fille de M. et Mme Paul-Emile Castonguay. Parrain et marraine M. et Mme Léo Pelletier, oncle et tante.

TROIS-SAUMONS

Le 18 septembre a été baptisée Martine, fille de M. et Mme Gérald Fortin. Parrain et marraine M. et Mme Arthur Chouinard, grands-parents

Nouveaux honoraires chez les dentistes

A compter du 1er octobre 1960, les dentistes de l'Association de la Rive-Sud adopteront les honoraires décrétés par le Collège des Chirugiens Dentistes, il y a déjà quelques mois.

Ainsi l'extraction d'une seule dent permanente sera de \$3.00. Par contre, si le patient doit subir l'intervention pour plus d'une dent, le coût sera de \$2.00 chaque dent. Il est à noter que pour les enfants, les dents temporaires seulement resteront à l'ancien tarif, soit \$2.00.

Le tarif d'un examen sera de \$2.00. Le prix minimum des obturations est fixé à \$4.00. Le prix des prothèses (dentiers) reste le même.

Ces légères augmentations étaient devenues nécessaires pour les raisons suivantes:

1—Les frais d'Université du futur dentiste ont doublé depuis quelques années (\$1100.00 pour la deuxième année à part la pension et le logement. Un étudiant qui termine son cours est souvent endetté pour plusieurs années à venir.

2—Le coût de l'installation d'un bureau s'échelonne entre 8 et \$20,000 dollars.

—Les frais d'administration d'un bureau se sont considérablement accrus. On les établit généralement à 50% du revenu brut. C'est que les prix des instruments et de l'équipement dentaire manufacturés en majorité aux Etats-Unis, ont presque doublé ces dernières années. Il en est de même des taux de téléphone, de loyer, et des matériaux dentaires, des produits pharmaceutiques

4—Le dentiste doit faire de nombreuses dépenses pour suivre les réunions scientifiques, les cours post-universitaires et les congrès, s'il veut se tenir au courant des développements scientifiques et ainsi servir le mieux possible sa clientèle. Il fallait donc se résoudre à une augmentation légitime de certains tarifs. Et malgré cette hausse, c'est encore la population du Québec qui paie les tarifs les moins élevés pour les soins dentaires comparativement à toutes les autres provinces du Canada et des Etats-Unis.

Les dentistes de la Rive-Sud.

a Louer

Terre en culture à louer et foin à vendre. S'adresser par téléphone 307. 23-2fs

Outre les dispositions prises par la ville au sujet de la rivière des Vases, dispositions que nous rapportons séparément, le conseil a pris les décisions suivantes:

Annulation de permis

Attendu que suivant le règlement No. 205 amendant le règlement No. 134, nul permis de taxi n'est valide à moins qu'une police d'assurance pour garantir la réparation des préjudices qui pourraient être causés aux passagers soit émise au nom du propriétaire et en vigueur.

Attendu que le propriétaire du taxi No. 10 n'a pas d'assurance en vigueur présentement, il est proposé par l'échevin Patrice Corriveau, secondé par l'échevin Adolphe Corneau que le conseil décide et autorise l'annulation du permis No. 10 suivant les sanctions prévues par les règlements 134 et 205.

Lampe de rue

Le conseil autorise la Québec Power à faire l'installation d'une lampe de rue de 2,500 lumens sur la rue St-Georges, dans le quartier sud.

Poteau à enlever

Le conseil demande à la Québec-Téléphone de bien vouloir procéder au déplacement de leur poteau sur la rue St-Georges, dans le Quartier Sud, et de plus, de faire diligence pour enlever leurs câbles et le reste sur les poteaux à partir du Bras St-Nicolas jusque chez A.A. Blais rue St-Ignace.

Permis accordé

Le conseil autorise l'émission du permis de taxi No. 10 précédemment détenu par M. Rolland Gagné à M. Paul-Emile Nicole, rue Taché.



LES ÉCOLES DE SOLFÈGE

Vingt-cinq cours du soir gratuits de Solfège théorique et pratique (avec livres fournis à chaque élève)

Frais d'inscription — \$1.00 pour l'année
Inscriptions reçues jusqu'au 31 octobre

(Toute personne ayant 14 ans ou plus est cordialement invitée à s'inscrire)

Il y aura des cours du soir aux écoles suivantes:

- Lundi 3 octobre Couvent de Boischatel, Boischatel, Qué. Première année, de 5.00 à 6.00 hrs. Prof. M. Antonio Blais - MU 1-2031
- Lundi 3 octobre Ecole Technique, 310 boul. Langelier, Qué 1re et 2e années, de 7.15 à 9.15 hrs. Prof. M. Laurent LaRochelle - LA 2-1678
- Lundi 3 octobre Ecole St-Dominique, 175 ouest, Grande-Allée, Québec 1re et 2e années, de 7.00 à 9.00 hrs. Prof. Mlle Stella Lafleur - LA 3-2497
- Lundi 3 octobre Sacristie inférieure, Eglise N.-Dame Lévis 1re et 2e années, de 7.30 à 9.30 hrs. Prof. M. Christophe Gagnon - TE 7-7423
- Lundi 3 octobre Salle paroissiale, St-Raymond, Co Portneuf 1re et 2e années, de 7.30 à 9.30 hrs. Prof. Mme Henri Lopez - MO 1-4353 (Québec)
- Mardi 4 octobre Académie Ste-Chrétienne, 335 rue Giffard Est, Giffard Est, Première année, de 5.00 à 6.00 hrs. Prof. M. Antonio Blais - MU 1-2031
- Mardi 4 octobre Ecole Turcotte, boul. Central, Petite Rivière Nord, Québec Première année, de 7.00 à 8.00 hrs. Prof. M. C. A. Villeneuve - MU 3-8238
- Mardi 4 octobre Ecole St-Jean-Baptiste, (sous sol de l'église) rue St-Jean, Québec Première année, de 7.15 à 8.15 hrs. Prof. M. Laurent LaRochelle - LA 2-1678
- Mardi 4 octobre Ecole de Saint-Flavien, Co. Lotbinière Première année, de 7.15 à 8.15 hrs. Prof. Mme Omer Cayer, Tél.: 11
- Mardi 4 octobre Couvent du Petit Village, Giffard Ouest Première année, de 7.30 à 8.30 hrs. Prof. M. Antonio Blais - MU 1-2031
- Jeudi 6 octobre Première année, de 7.00 à 8.00 hrs. Prof. M. Maurice Guay, Tél.: 376
- Vendredi 7 octobre Couvent de St-Grégoire, Montmorency Première année, de 5.00 à 6.00 hrs. Prof. M. Antonio Blais - MU 1-2031
- Vendredi 7 octobre Ecole Laurier, Laurier Village, Co. Lotb. Première année, de 7.00 à 8.00 hrs. Prof. Mme Omer Cayer, Tél.: 11

Veillez découper cette annonce comme rappel Pour tous renseignements, communiquer par téléphone avec le professeur Jules Dubois, directeur

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
L'HON. PAUL GÉRIN-LAJOIE, ministre
GUSTAVE POISSON, sous-ministre



La plus importante compagnie de prêts entièrement canadienne

DE L'ARGENT quand vous en avez besoin

De \$50.00 à \$2,500.00

—parfois davantage

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

51, rue St-Jean-Baptiste, Tél.: 1375



Ça, mon vieux c'est le vrai "p'tit coup d'coeur"



DE KUYPER GIN



BLENDED GIN - DISTILLÉ AU CANADA